

BAROMÈTRE DES INÉGALITÉS

ÉDITION AOÛT 2020

AGNÈS LYS GRANIER
NICOLAS ZORN



OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS
des **in**égalités

Évaluer • Éclairer • Éveiller

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités est un courtier de connaissances scientifiques qui éclaire les réflexions et les prises de décision concernant les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

Direction et édition : Nicolas Zorn, *directeur général*

Analyse et rédaction : Agnès Lys Granier, *chercheuse*

Appui à la recherche et à la rédaction : Elmer van der Vlugt, *chercheur*

Édition et révision linguistique : Marie Lamarre, *conseillère en valorisation de la recherche*

Mise en page : Geneviève Joseph, *responsable des communications*

Nos plus sincères remerciements à tous les partenaires du projet et à Oxfam Québec pour son soutien financier



La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :

Agnès Lys Granier et Nicolas Zorn (2020), *Baromètre des inégalités*, Observatoire québécois des inégalités, n° 3, août 2020.

Observatoire québécois des inégalités
à l'Université de Montréal
3744 Jean-Brillant, bureau 515.26
Montréal, QC
H3T 1P1

© Observatoire québécois des inégalités, 2020



Sommaire exécutif

- Globalement, les inégalités ont continué à croître jusqu'en mai, avant de s'améliorer en juin et en juillet.
- La **détresse psychologique des adultes** a plus que doublé entre février et avril 2020, avant de redescendre en mai et en juin et de rebondir en juillet. Alors que **les femmes** avaient été moins touchées par la détresse psychologique que les hommes en juin, elles le sont à nouveau plus en juillet, rebondissant à 14 %, par rapport à 11 % en juin. Quant aux **jeunes de 18-34 ans**, ils seraient davantage affectés que les autres adultes. Après une diminution de mai à juin, leur détresse a rebondi à 2,3 fois son niveau de février en juillet.
- La **détresse des aînés** est toujours plus élevée qu'en février, après avoir connu une diminution en mai. Si l'on compare au même mois l'an passé, l'organisme Tel-écoute a reçu 30% d'appels en plus en juillet 2020.
- En juillet, le **taux de chômage** (9,2 %) représentait toujours le double de celui de février (4,5%). Le taux de chômage de la population active a diminué plus rapidement en juillet que celui des personnes ayant immigré au Canada dans les cinq dernières années.
- Le **taux d'emploi des femmes** (54,7 %) se remet plus lentement que celui des hommes (61,7 %) depuis le mois d'avril.
- L'**inquiétude financière** est stable en juillet. **Les femmes**, qui ont connu une inquiétude bien plus importante que les hommes à travers la crise, sont encore plus inquiète en juillet qu'en juin. Les ménages avec enfants, les personnes de plus de 55 ans et les jeunes de 18 à 34 ans sont également plus inquiets. L'inquiétude financière est toujours très élevée en juillet chez ceux dont le revenu est supérieur à 100 000\$.
- Les personnes âgées de 18 à 34 ans et les personnes ayant un revenu inférieur à 40 000 \$ sont les groupes ayant le plus bénéficié d'un **soutien financier du gouvernement**. Pour ces derniers, il est aussi élevé en juillet qu'il ne l'était en avril, au cœur de la crise.
- Le nombre de demandes en **aide alimentaire** au 211 était toujours **70% supérieur en juillet** par rapport à février
- Les **personnes racisées** semblent toujours plus susceptibles de contracter le virus - selon leur concentration par régions administratives du Québec et arrondissements de Montréal.
- Les **personnes à haut revenu** semblent contracter le virus moins souvent, mais seulement dans les arrondissements et villes liées de Montréal. Il n'y a pas de corrélation entre le bas revenu et les cas de COVID-19.

Table des matières

Sommaire exécutif	1
Mise en contexte.....	3
Méthodologie	4
Résultats – Portrait d’ensemble	6
Résultats – Portrait par indicateur.....	8
<i>Précarité économique.....</i>	<i>8</i>
<i>Exclusion sociale</i>	<i>15</i>
<i>Détresse émotionnelle.....</i>	<i>30</i>
<i>Écart de reprise.....</i>	<i>34</i>
Liste des partenaires.....	39

Mise en contexte

Le 28 février 2020, alors que l'état de pandémie est officiellement déclaré, le premier cas de COVID-19 est signalé au Québec. Accompagnée d'une récession sans précédent, cette pandémie affecte toutes les sphères de la société, bien que les personnes plus vulnérables demeurent les plus touchées¹. Le Baromètre des inégalités a pour objectifs de 1) mesurer l'ampleur de l'augmentation des inégalités depuis le début de la crise, 2) suivre l'évolution de ces inégalités pendant la crise, 3) fournir des informations pertinentes aux décideurs vis-à-vis de certaines inégalités persistantes malgré une éventuelle sortie de crise et 4) offrir un éclairage sur l'évolution des inégalités au Québec.

Ce document constitue la troisième édition du Baromètre. Il jette un regard statistique sur l'impact de la crise dès ses débuts, soit pour les mois de mars, avril, mai, juin et juillet. Publication mensuelle, le Baromètre comprend une série d'indicateurs disponibles à cette même fréquence, qui sont convertis sur une échelle de 0 à 10, où zéro est le point le plus bas et 10 le plus haut. Les indicateurs sont regroupés selon quatre types d'inégalités :

1. **Précarité économique** : inégalités entre les personnes en situation de précarité économique — revenu, chômage, endettement, insécurité alimentaire — et le reste de la population, qui se traduisent par un état de privation, de pauvreté et de profonde incertitude dans un avenir rapproché.
2. **Exclusion sociale** : marginalisation socioéconomique de groupes par rapport au reste de la population en raison de certaines caractéristiques définissant leur identité sociale, telles que le genre, la race, l'identité sexuelle ou l'âge.
3. **Détresse émotionnelle** : inégalités entre les personnes vivant en situation de détresse émotionnelle et le reste de la population, qui se traduisent par la souffrance psychologique et le désarroi, une forme d'inégalité de santé résultant parfois d'autres inégalités socioéconomiques.
4. **Inégalités de reprise** : inégalités entre les mieux nantis et le reste de la population en termes de retour à la normale plus rapide pour le groupe privilégié, étant donné ses « meilleurs » emplois ou son patrimoine financier plus important.

¹ Pierre Tircher et Nicolas Zorn (2020). « Inégaux face au coronavirus : constats et recommandations ». Montréal : Observatoire québécois des inégalités.

Méthodologie

En termes de classes sociales, la précarité économique touche plusieurs inégalités entre les personnes moins nanties et le reste de la population, alors que l'inégalité de reprise touche plutôt des inégalités entre les personnes mieux nanties et le reste de la population. Quant aux indicateurs d'exclusion sociale, ils concernent plutôt les inégalités socioéconomiques défavorisant certains groupes de la population en raison des caractéristiques de leur identité sociale.

La détresse émotionnelle, elle, résulte parfois d'autres inégalités socioéconomiques. De plus, les personnes moins nanties subissaient déjà davantage de détresse émotionnelle que l'ensemble de la population. Or, la variation récente due aux conséquences de la crise actuelle risque de représenter davantage des enjeux vécus par la classe moyenne, mais aussi une probable amplification des enjeux vécus par les personnes moins nanties. Comme la plupart des inégalités socioéconomiques, ces quatre types d'inégalités peuvent être interdépendantes, se recouper ou être corrélées.

Pour tous les indicateurs, des données mensuelles provenant de différentes sources ont été collectées pour les mois de février, mars, avril, mai, juin et juillet 2020. Certaines sont des données statistiques, dont une part importante est issue de l'Enquête sur la population active réalisée mensuellement par Statistique Canada. Certaines données ont également été extrapolées de données du recensement de 2016 de Statistique Canada. D'autres données sont issues de questions de sondage construites par l'Observatoire, soumises à un échantillon représentatif de la population québécoise dans un sondage omnibus de la firme Léger. Enfin, plusieurs partenaires issus du milieu communautaire et d'organismes gouvernementaux ont permis l'obtention de données reflétant leurs réalités respectives.

Une fois ces données collectées, elles ont été converties de manière à mesurer l'impact de la crise sur les indicateurs. Pour ce faire, un système d'indice base 100 a été utilisé. Pour toutes les données analysées, février 2020 a été choisi comme point de départ dont la valeur de l'indicateur est fixée à 100. Il faut toutefois noter que la situation de février n'en est pas une d'égalité, ou encore une situation idéale vers laquelle il est nécessaire d'aspirer, puisque certains besoins ou écarts socioéconomiques étaient déjà élevés avant la crise.

Les résultats obtenus ont ensuite été traduits sur une échelle de 0 à 10, zéro étant le point le plus bas atteint par la donnée entre février et juillet 2020 et 10, le plus élevé.

Comme la plupart des inégalités socioéconomiques, ces quatre types d'inégalités peuvent être interdépendantes, se recouper ou être corrélées.



Cette méthode nous permet de comparer les différents indicateurs sur une même échelle et d'en tirer des conclusions sur l'évolution des inégalités et de la situation globale au Québec. Certains indicateurs ont été inversés, de manière à ce que toute augmentation d'un indicateur converti sur cette échelle représente un accroissement des inégalités et des vulnérabilités.

Bien que le nombre d'indicateurs varie selon le type d'inégalité, c'est la moyenne des indicateurs réunis sous un type d'inégalité qui en détermine le pointage. La note finale du Baromètre est quant à elle formée de la moyenne des quatre inégalités, chacune comptant pour 25 %. Pour démontrer l'effet du choix de cette pondération sur les résultats observés, la prochaine version du Baromètre proposera en annexe d'autres pondérations pour les mêmes indicateurs.

Les résultats du Baromètre ne sont pas sans limites. Premièrement, un bon nombre de données pertinentes ne sont pas disponibles mensuellement pour cette analyse, ce qui limite les données pouvant être utilisées à des fins de suivi de la crise. Ensuite, la crise a parfois entraîné des pertes d'emploi et une augmentation de la charge de travail pour beaucoup d'organismes communautaires, ce qui rend plus difficile la disponibilité ou la mise à jour de certaines données pouvant provenir d'elles.

De plus, la pandémie a entraîné la transformation des services en personne offerts par plusieurs organismes communautaires. Par exemple, la capacité des lieux d'accueils pour les femmes victimes de violence ou les personnes en situation d'itinérance s'est vue réduite pour des raisons de sécurité publique et de distanciation physique. Ainsi, les données collectées sur le nombre de personnes hébergées montreraient une diminution, ce qui ne reflète pas la situation de détresse de ces populations.

Certaines données pertinentes pouvant éclairer certaines inégalités ont été incluses au rapport pour contextualiser, nuancer et approfondir la réalité sur le terrain même lorsque celles-ci ne permettaient pas de construire un indicateur à part entière.

Résultats — Portrait d'ensemble

Les quatre types d'inégalités présentent une augmentation à partir du mois de février. Alors que les inégalités de précarité et de reprise continuent de diminuer au mois de juillet, les inégalités d'exclusion et de détresse ont rebondi depuis le mois de juin. Globalement, les inégalités ont continué à croître jusqu'en mai pour entamer une diminution en juin, ralentissant en juillet.

Figure 1. Évolution du Baromètre des inégalités et de ses quatre catégories d'indicateurs, février-juillet 2020

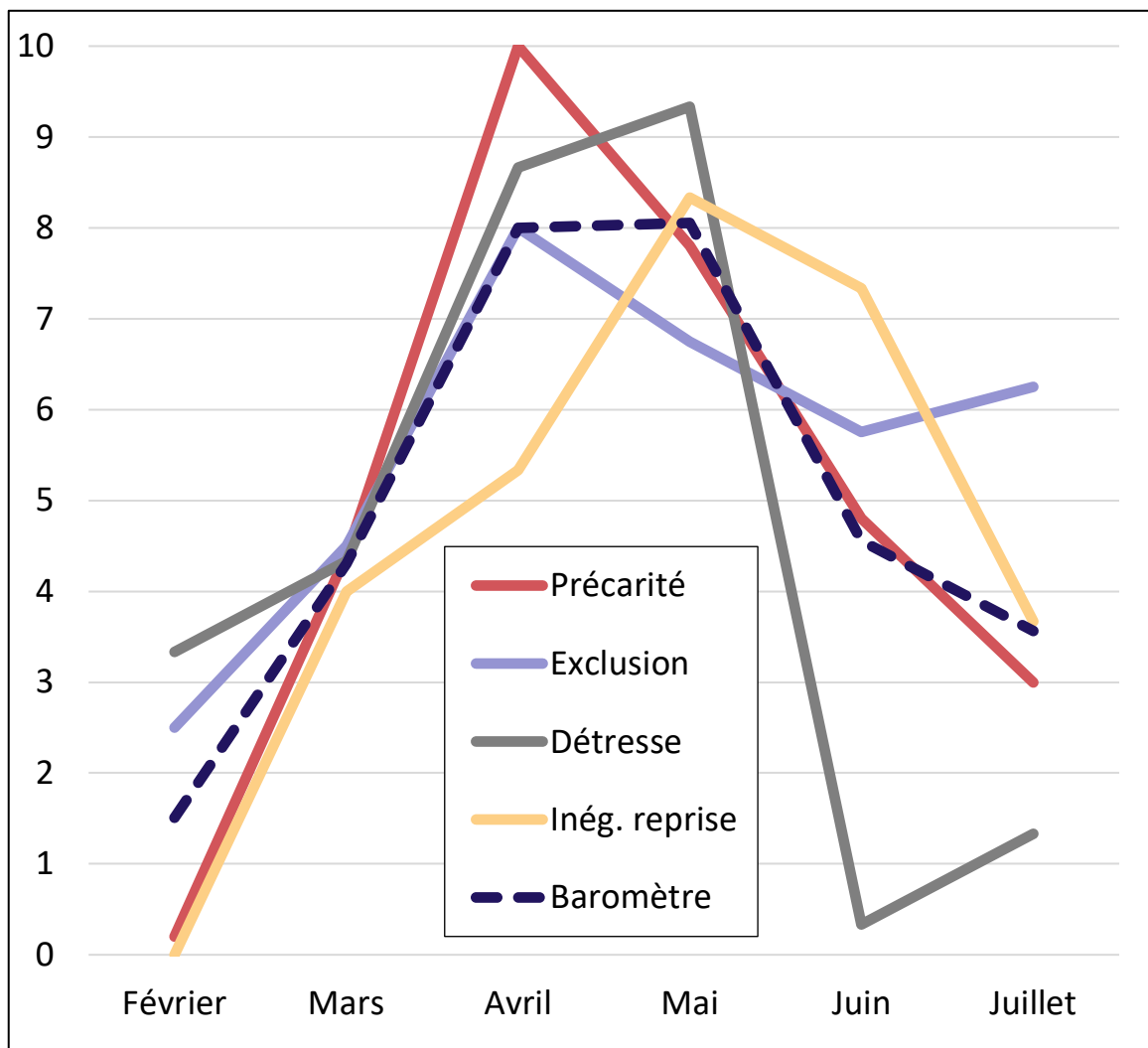


Tableau 1. Indicateurs du Baromètre des inégalités, février-juillet 2020

Catégorie	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Précarité économique	0,2	4,4	10	7,8	4,8	3
1. Emplois moins payants	0	2	10	10	7	1
2. Aide emploi et revenu	1	6	10	8	3	0
3. Taux de chômage	0	5	10	8	6	6
4. Inquiétude financière	0	5	10	9	7	7
5. Demandes aide alimentaires	0	4	10	4	1	1
Exclusion sociale	2,5	4,5	8	6,75	5,75	6,25
6. Emploi – femmes	0	4	10	8	5	3
7. Emploi – jeunes	0	7	10	10	8	4
8. Emploi – Personnes immigrantes	10	7	3	0	0	8
9. COVID-19 - Personnes racisées	0	0	9	9	10	10
Détresse émotionnelle	3,3	4,3	8,7	9,3	0,3	1,3
10. Santé mentale et dépendance	3	3	8	10	0	2
11. Détresse psychologique	0	5	10	8	1	2
12. Détresse psychologie des aînés	7	5	8	10	0	0
Inégalité de reprise	0,0	4,0	5,3	8,3	7,3	3,7
13. COVID-19 - Personnes les plus riches	0	0	4	10	10	4
14. Emplois payants	0	2	10	10	7	1
15. Marché financier vs marché emploi	0	10	2	5	5	6
Baromètre Indicateur global	1,5	4,3	8,0	8,1	4,6	3,6

* Moyenne des données de février et d'avril.

Résultats — Portrait par indicateur

Cette section présente les indicateurs requis pour obtenir la note de chacun des quatre types d'inégalités composant le Baromètre.

Précarité économique

Le premier indicateur fait référence aux inégalités entre les personnes en situation de précarité économique et le reste de la population. Ces inégalités placent les personnes en situation de précarité économique dans un état de privation, de pauvreté et de profonde incertitude. Les paramètres sur lesquels nous nous penchons ici sont ceux de l'emploi des personnes moins nanties, du taux de chômage, du degré d'inquiétude financière et d'insécurité alimentaire.

1. Emploi — Faible revenu

a. Pertes d'emplois moins payants vs ensemble²

Afin d'observer les inégalités liées à l'emploi au Québec, nous pouvons tout d'abord nous pencher sur l'évolution du nombre d'emplois occupés par la population dans les industries les moins payantes, comparativement à la moyenne du nombre d'emplois dans toutes les industries. Les industries les moins payantes sont : l'agriculture, la fabrication, le commerce, le transport, les services aux entreprises, l'information et la culture, l'hébergement et la restauration, ainsi que les autres emplois qui n'appartiennent à aucune des catégories définies. Le tableau 2 présente l'évolution sur une base 100 de ces deux mesures du nombre d'emplois.

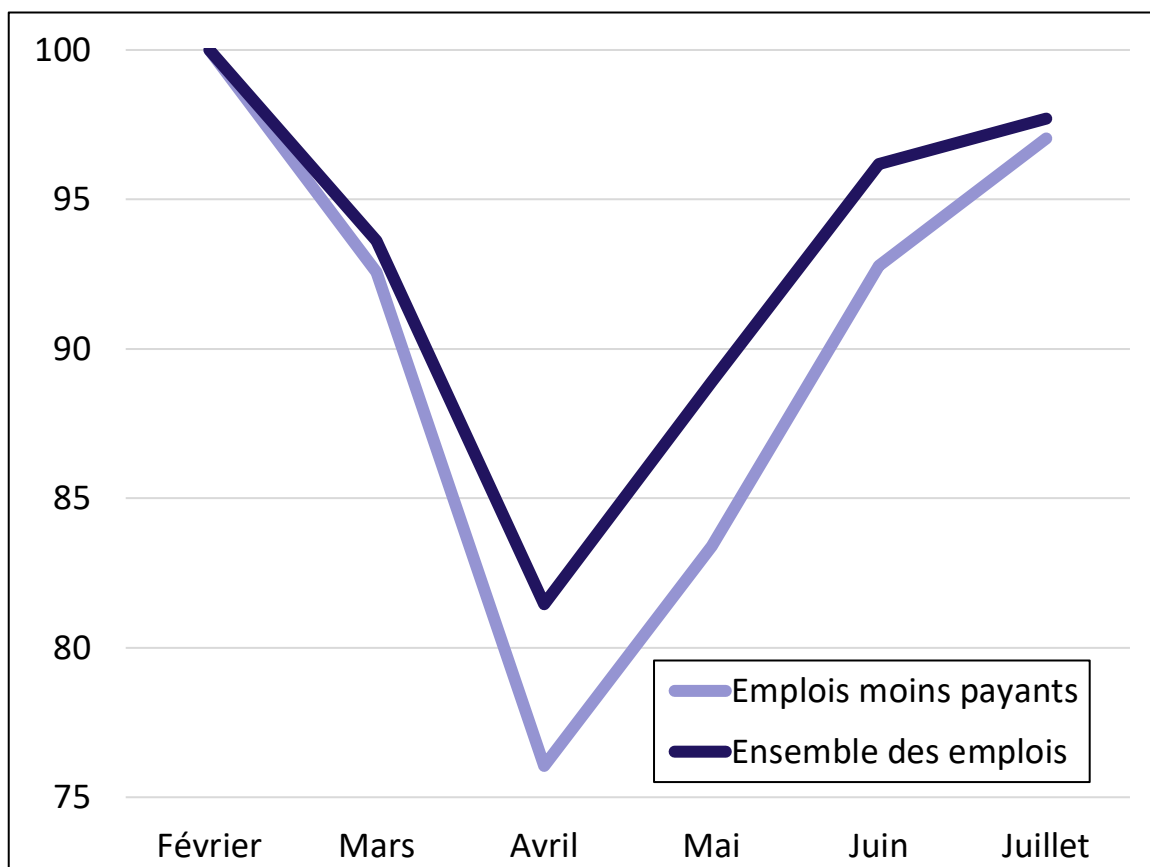
Tableau 2. Évolution mensuelle du nombre d'emplois moins payants comparativement à l'ensemble des emplois, base 100 = février, février-juillet 2020

Types d'emplois	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Emplois moins payants	100,0	92,6	76,0	83,4	92,8	97,0
Ensemble des emplois	100,0	93,6	81,5	88,9	96,2	97,7

² Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0022-01.

Quant à la figure 2, elle nous permet de voir que la perte d'emplois moins payants, comme celle de l'ensemble des emplois, a augmenté au cours de la crise de la COVID-19.

Figure 2. Nombre d'emplois moins payants versus l'ensemble des emplois, base 100 = février 2020, février-juillet 2020

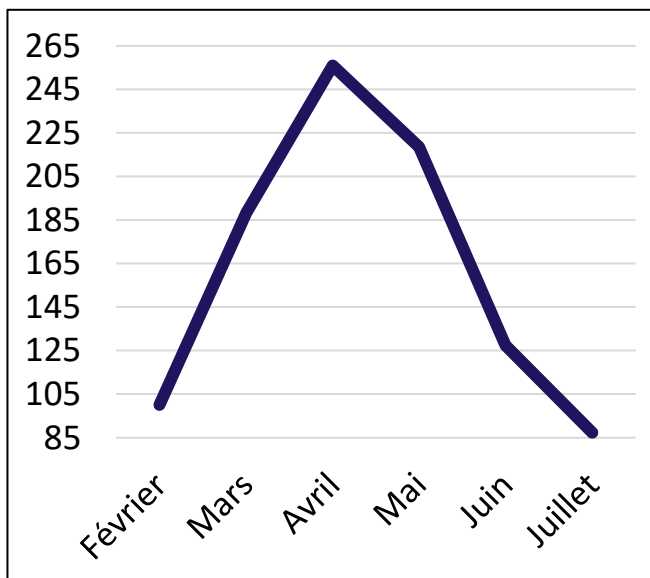


En mai, l'écart s'est légèrement resserré entre les deux. Près de la moitié des emplois qui avaient été perdus entre février et avril 2020 auraient donc été repris au mois de mai, ce qui peut en partie s'expliquer par la reprise de certaines activités économiques au Québec le mois dernier. En juin et juillet, l'écart a continué à se resserrer entre les emplois moins payants et l'ensemble des emplois, pour se rapprocher de plus en plus de la situation du mois de février.

2. Nombre de demandes en services communautaires en soutien à l'emploi et au revenu³

L'évolution du nombre d'appels reçus par le service d'aide en ligne 211 concernant les demandes en services communautaires en soutien à l'emploi et au revenu donne également le pouls de la crise de l'emploi pendant la pandémie. Comme le montre la figure 3, le nombre de demandes a plus que doublé entre février et mars 2020. Les demandes ont connu un pic en avril, avec une augmentation de 162 % comparé à février, avant de reculer pour les mois de mai, juin et juillet.

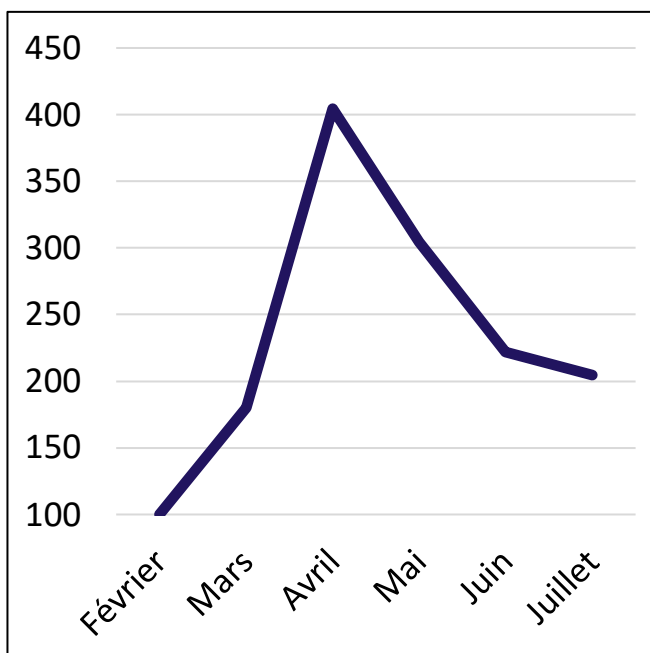
Figure 3. Évolution des demandes en services communautaires en soutien à l'emploi et au revenu, base 100 en février 2020, février-juillet 2020



3. Taux de chômage⁴

Comme démontré dans la figure 4, le taux de chômage au Québec a quadruplé lors des deux premiers mois de la crise. Après être passé de 4,5 % en février à 8,1 % en mars, il a plafonné à 18,2 % en avril avant de redescendre à 13,7 % en mai, comme le présente le tableau 3 à la page suivante. Là encore, la reprise de certaines activités économiques au mois de mai permet probablement d'expliquer cette diminution du taux de chômage par rapport au mois d'avril. La tendance se maintient au mois de juillet, avec une diminution du taux de chômage à 9,2%, soit toujours le double du mois de février.

Figure 4. Taux de chômage, base 100 = février 2020 février-juillet 2020



³ Selon les données du 211 dans la catégorie Emploi et revenu.

⁴ Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0017-02.

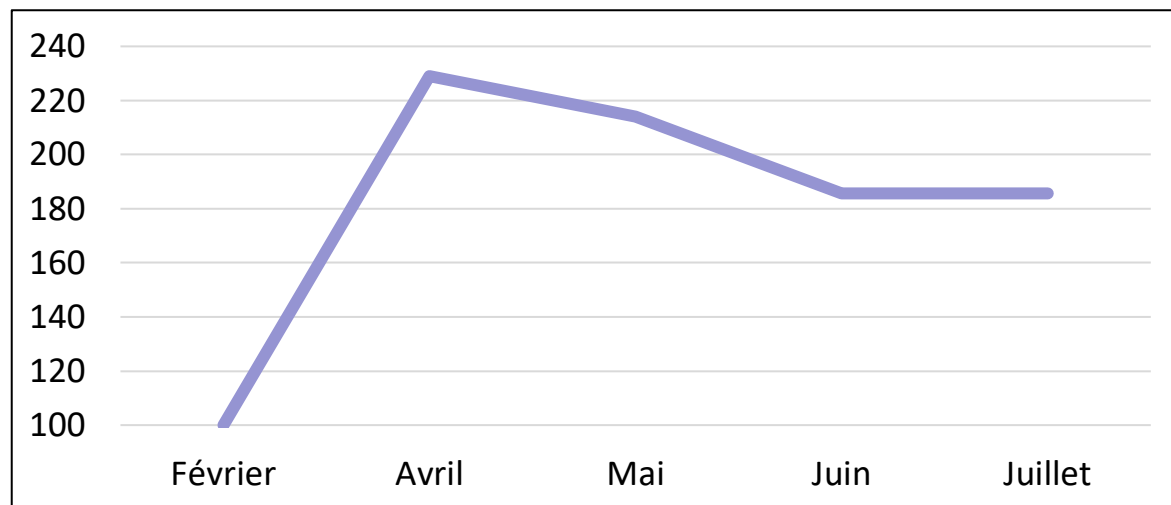
Tableau 3. Taux de chômage au Québec, février-juillet 2020

Mois	Taux de chômage en pourcentage	Taux de chômage base 100 = février 2020
Février	4,5 %	100
Mars	8,1 %	180
Avril	18,2 %	404
Mai	13,7 %	304
Juin	10,0 %	222
Juillet	9,2 %	204

4. Inquiétude financière⁵

Dans le cadre d'un sondage Léger exclusif commandé par l'Observatoire et conduit dans la semaine du 12 juin et à nouveau dans la semaine du 14 août, un échantillon représentatif de la population québécoise a répondu à la question « *Avez-vous eu peur de ne pas pouvoir payer vos factures ou vos frais d'habitation (hypothèque et loyer) pendant les mois suivants ?* », pour les mois de février, avril, mai, juin et juillet. Notons que ces données peuvent être biaisées par le fait que la question a été posée rétroactivement au mois de juin, puis à nouveau au mois d'août ce qui oblige les personnes répondantes à se rappeler et évaluer leurs sentiments passés.

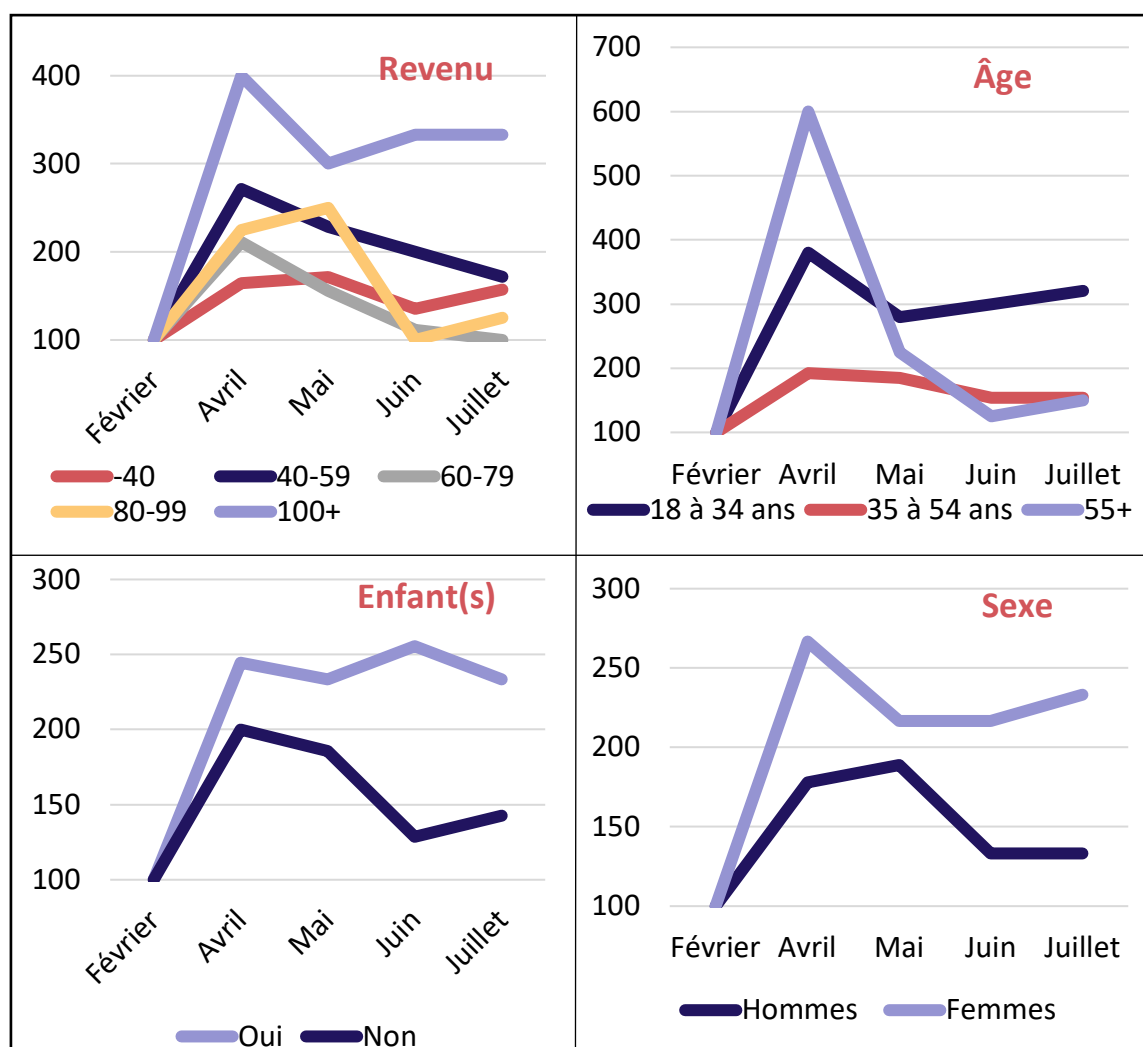
Figure 5. Inquiétude financière, base 100 = février 2020 février-juillet 2020



⁵ Source : Question de sondage omnibus commandée par l'Observatoire québécois des inégalités, conduit par la firme Léger pendant la semaine du 12 juin 2020 et du 14 août.

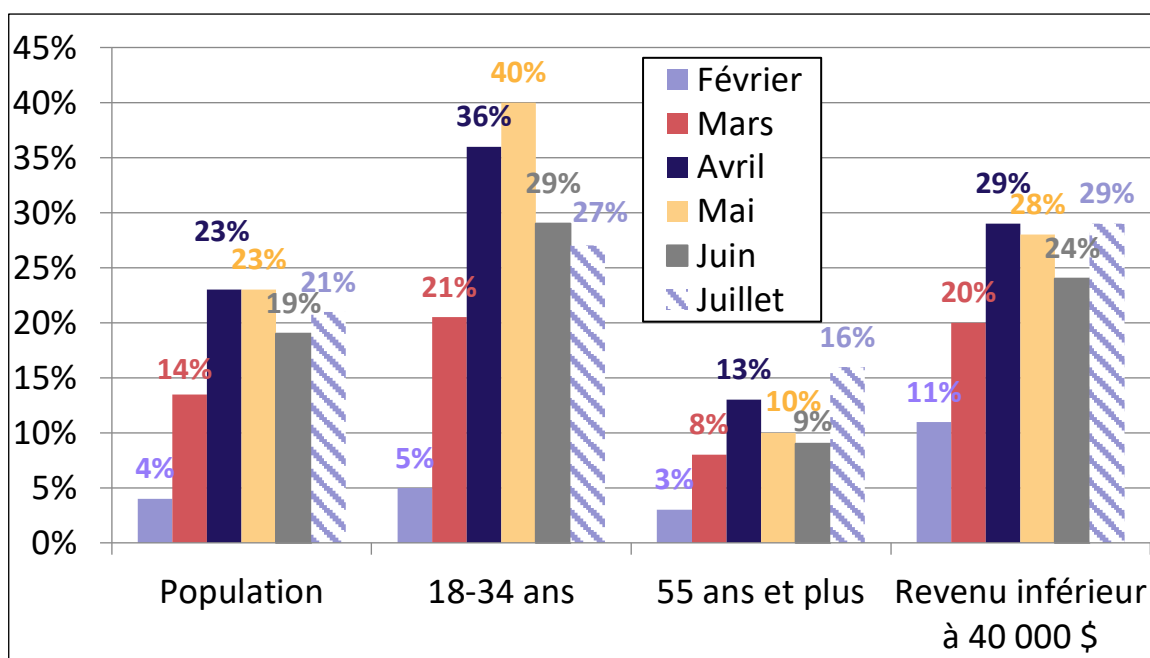
Alors qu'au mois de février, 7 % de la population exprimait une inquiétude financière, cette proportion montait à 16 % en avril, avec une faible diminution à 15 % en mai, restant stable à 13 % en juin et juillet. Comme la figure 5 l'illustre bien, l'inquiétude financière des femmes à travers la crise est largement supérieure à celle des hommes, augmentant même de nouveau en juillet alors que celle des hommes continue de diminuer. Les ménages avec enfants comparativement à ceux n'en ayant pas sont également plus inquiets et cette inquiétude n'a presque pas diminué. Parmi les groupes d'âge, les personnes de 55 ans et plus sont les plus touchées par l'inquiétude financière, un niveau qui est cinq fois plus élevé qu'avant la crise, avant de se résorber à partir de mai. Les jeunes de 18 à 34 ans se sont également dits plus touchés que les 35-54 ans, avec un écart important entre ces deux groupes d'âge. Leur inquiétude augmente de nouveau depuis le mois de juin. L'inquiétude financière est la plus élevée chez ceux dont le revenu est supérieur à 100 000\$ et elle est toujours très élevée en juillet.

Figure 6. Évolution de l'inquiétude financière selon le sexe, le groupe d'âge, le revenu et la présence d'enfants dans le ménage, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



Nous avons également posé à un échantillon représentatif de la population québécoise la question suivante : « Avez-vous reçu un soutien financier direct ou indirect du gouvernement provincial ou fédéral pendant les mois suivants ? Cela peut inclure les prestations d'aide sociale et d'assurance emploi, un soutien aux entreprises pour les salaires du personnel, la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCU-é) ou le Programme d'aide temporaire aux travailleurs (PATT COVID-19). » La question a été posée pour les mois de février, avril, mai, juin et juillet. La donnée du mois de mars est une moyenne des mois de février et d'avril.

Figure 7. Proportion d'adultes disant avoir reçu un soutien financier gouvernemental selon l'âge et le revenu, février-juillet 2020



Nous pouvons constater que la proportion de personnes ayant reçu un soutien de la part des gouvernements a plus que quintuplé entre février et avril. Il est toujours 5,25 fois supérieur en juillet par rapport à février. Les personnes âgées de 18 à 34 ans et les personnes ayant un revenu de ménage inférieur à 40 000 \$ sont les groupes ayant le plus bénéficié de ce soutien. Pour ces derniers, il est aussi élevé en juillet qu'il ne l'était en avril, au cœur de la crise. L'écart entre hommes et femmes ne semble pas significatif.

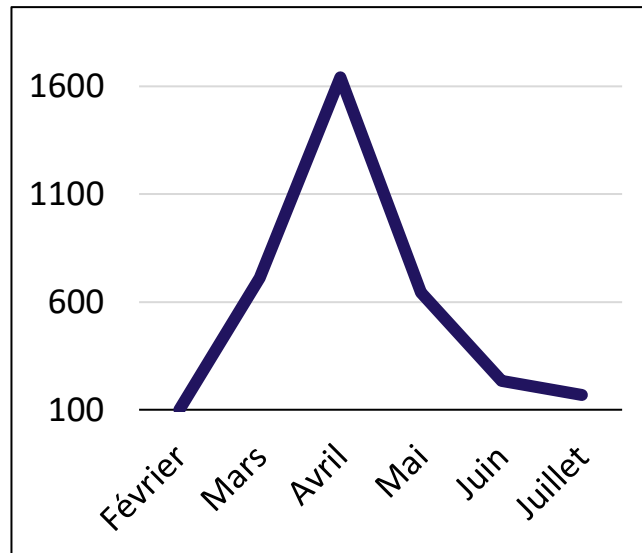
L'échantillon du sondage sous-estime toutefois légèrement la proportion de personnes bénéficiant d'un soutien direct des gouvernements, puisque 5,5 % de la population adulte (plutôt que 4 % dans notre échantillon) recevait en décembre 2019 — les

données les plus récentes — des prestations d'assurance emploi⁶ (1,2 %) ou d'aide sociale⁷ (4,3 %). L'écart est toutefois bien moindre que la marge d'erreur pour ce type de sondage.

5. Insécurité alimentaire. Nombre de demandes en aide alimentaire⁸

L'insécurité alimentaire peut être causée par plusieurs facteurs, certains structurels et d'autres locaux et/ou personnels⁹. Elle aurait connu une hausse particulièrement marquée depuis le début de la crise. En effet, les besoins en aide alimentaire recensés par le service d'aide 211 en avril représentent plus de 15 fois celles reçues en février. Au mois de juillet, les demandes avaient largement diminué, mais étaient toujours près de 70 % supérieures aux niveaux observés en février.

Figure 8. Nombre de demandes en aide alimentaire au 211, base 100 en février 2020, février-juillet 2020



Selon des sondages réalisés par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pendant la crise de la COVID-19¹⁰, « entre le 2 et le 8 avril, il y avait 26 % des adultes québécois qui vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire et cette proportion avait diminué à 16 % pour la période du 21 au 31 mai 2020 »¹¹. Cette insécurité était accentuée dans les territoires les plus défavorisés matériellement, chez les personnes ayant un diplôme de niveau secondaire ou moins et chez les personnes sans emploi ou en arrêt de travail en raison de la pandémie (28 % pour la période du 21 au 31 mai). Cette dernière donnée est corroborée par Statistique Canada¹², selon qui « 28 % de ceux qui étaient absents du travail en raison de la fermeture d'une entreprise,

⁶ Statistique Canada. Prestataires d'assurance-emploi (prestations régulières) par province et territoire, données mensuelles désaisonnalisées. Tableau 14-10-0011-01.

⁷ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale* – Décembre 2019. [\[En ligne\]](#).

⁸ Selon les données du 211 dans la catégorie Aide alimentaire.

⁹ Pierre Tircher (2020). « Évolution des profils des bénéficiaires des Banques alimentaires du Québec », Montréal : Observatoire québécois des inégalités.

¹⁰ Du 2 au 8 avril (en début de pandémie) et du 21 au 31 mai 2020.

¹¹ Institut national de santé publique du Québec (2020). « COVID-19 – Pandémie et inégalités face à la détresse psychologique et l'insécurité alimentaire ». [\[En ligne\]](#).

¹² Statistique Canada (2020). « Série d'enquête sur les perspectives canadiennes 2 – Suivi des effets de la COVID-19, mai 2020 ». [\[En ligne\]](#).

d'une mise à pied ou de circonstances personnelles liées à la COVID-19 vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire » au Canada.

Le Dispensaire diététique de Montréal effectue des relevés du coût des aliments afin d'évaluer le prix d'un « Panier de provisions nutritif » (PPN)¹³. Pendant la crise de la COVID-19, le dispensaire a effectué des relevés mensuels, qui peuvent nous donner des indices sur l'insécurité alimentaire. Selon le Dispensaire, il n'est pas encore possible, au vu de ces données, de savoir si, ou à quel point les fluctuations de prix sont liées à la pandémie. Cependant, le Dispensaire a constaté une légère augmentation du prix du panier de 1,9 % entre avril (date du premier relevé) et juin. L'augmentation entre mai et juin était de 0,9 %. En juin, le coût du panier est de 9,18 \$ par personne par jour pour une famille de 4, soit 1 028 \$ par mois (contre 9,10 \$ en mai et 9,01 \$ en avril). Le coût est resté stable en juillet. Certaines catégories d'aliments ont augmenté plus drastiquement, comme les légumes (+ 6 % depuis avril) et la viande (+ 9 % depuis avril). Le Dispensaire a également constaté qu'il y avait plusieurs denrées manquantes dans les rayons en avril et en mai (principalement pour des produits de base de type farine ou légumineuses), une situation revenue à la normale en juin.

Exclusion sociale

L'inégalité d'exclusion sociale représente la marginalisation socioéconomique de groupes par rapport au reste de la population en raison de certaines caractéristiques définissant leur identité sociale. Nous nous penchons ici sur les inégalités au Québec d'exclusion à l'emploi des femmes, des jeunes, des personnes ayant récemment immigré au Canada et des personnes racisées. Nous abordons également le cas des populations autochtones, des personnes en situation d'itinérance et des personnes en situation de handicap, bien qu'il soit difficile de leur attribuer un indicateur quantitatif.

6. Emploi — Femmes

a. Écart du taux d'emploi¹⁴ des femmes par rapport à celui des hommes¹⁵

Comme le montre la figure 8, le taux d'emploi des femmes a diminué plus rapidement et de façon plus marquée que celui des hommes. Bien que cet écart se soit inversé en avril, il se serait creusé en mai et juin. Autrement dit, les femmes semblent avoir perdu leur emploi plus rapidement que les hommes en mars et l'avoir retrouvé plus lentement en mai comme en juin. En juillet, le taux d'emploi en base 100 en février des femmes se

¹³ Selon le Dispensaire diététique : « Il s'agit d'une liste des aliments recommandés pour satisfaire à faible coût les besoins nutritionnels de tout individu ou famille. Son contenu est révisé périodiquement pour s'ajuster aux recommandations alimentaires et aux habitudes de consommation ».

¹⁴ Le taux de chômage avait été utilisé dans les éditions précédentes du baromètre. Il a été remplacé par le taux d'emploi, qui reflète mieux la situation de l'ensemble des femmes, dont celles s'étant retirées du marché du travail.

¹⁵ Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0017-02.

rapproche de celui des hommes. Parmi les explications possibles, il se peut que la reprise économique ait davantage profité aux hommes ou que les femmes aient quitté leur travail ou se soient retirées du marché de l'emploi pour s'occuper de leurs enfants, une hypothèse plausible étant donné que les responsabilités parentales et les tâches domestiques sont déjà disproportionnellement à la charge des femmes¹⁶. À noter, outre ce que peut indiquer le taux d'emploi, les femmes sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel, à avoir un contrat de travail temporaire et ne pas faire partie d'un syndicat.

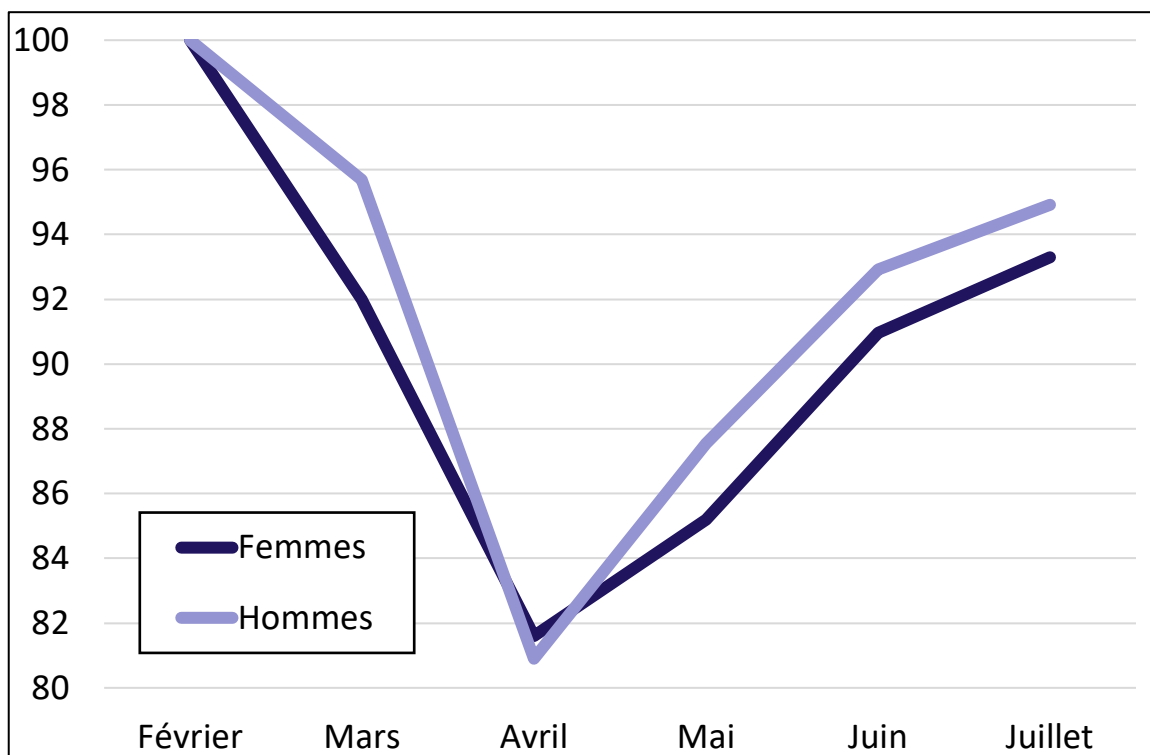
Tableau 4. Taux d'emploi des hommes et des femmes, février-juillet 2020

Mois	Taux d'emploi des femmes	Taux d'emploi des hommes	Femmes (base 100)	Hommes (base 100)	Écart entre le taux d'emploi base 100 des femmes et des hommes
Février	58,6 %	65 %	100	100	0,0
Mars	53,9 %	62,2 %	92	95,7	-3,7
Avril	47,8 %	52,6 %	81,6	80,9	0,7
Mai	49,9 %	56,9 %	85,2	87,5	-2,3
Juin	53,3 %	60,4 %	91,0	92,9	-2,0
Juillet	54,7 %	61,7 %	93,3	94,9	-1,6

Le taux d'emploi des femmes se remet plus lentement que celui des hommes depuis le mois d'avril.

¹⁶ Conseil du statut de la femme (2018). *Portrait des Québécoises, Édition 2018*. Québec : Gouvernement du Québec.

Figure 9. Taux d'emploi selon le sexe, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



b. Emplois surreprésentés par les femmes comparativement à ceux surreprésentés par les hommes¹⁷

Afin d'observer l'évolution du nombre d'emplois des professions surreprésentées par les femmes et par les hommes depuis le début de la crise, nous avons sélectionné les 10 emplois¹⁸ les plus surreprésentés par ces deux groupes, illustrés dans les figures 9 et 10, respectivement. Depuis le début de la crise, le nombre d'emplois dans les professions les plus durement touchées a connu une réduction de 53 % pour les hommes et de 25 % pour les femmes, respectivement. Sans surprise étant donné la nature socio-sanitaire de la crise actuelle, et contrairement aux autres professions surreprésentées par les femmes, le personnel professionnel des soins de santé a connu une augmentation du nombre de ces emplois. Quant au personnel professionnel en soins infirmiers ou au personnel de soutien de bureau, ils ont retrouvé leur nombre d'emplois d'avant-crise.

¹⁷ Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0296-01.

¹⁸ Contrairement à l'édition de juin du Baromètre, la profession de manœuvre agricole a été exclue de la figure 9 – Emplois surreprésentés par les hommes – en raison de sa forte saisonnalité, provoquant une augmentation directement liée à l'arrivée de l'été. De même, la profession de personnel professionnel en services d'enseignement a été exclue de la figure 10 en raison de sa saisonnalité, provoquant une diminution liée à l'été.

Figure 10. Évolution du nombre d'emplois pour les 9 professions les plus surreprésentées par les hommes, base 100 = février 2020, février-juillet 2020

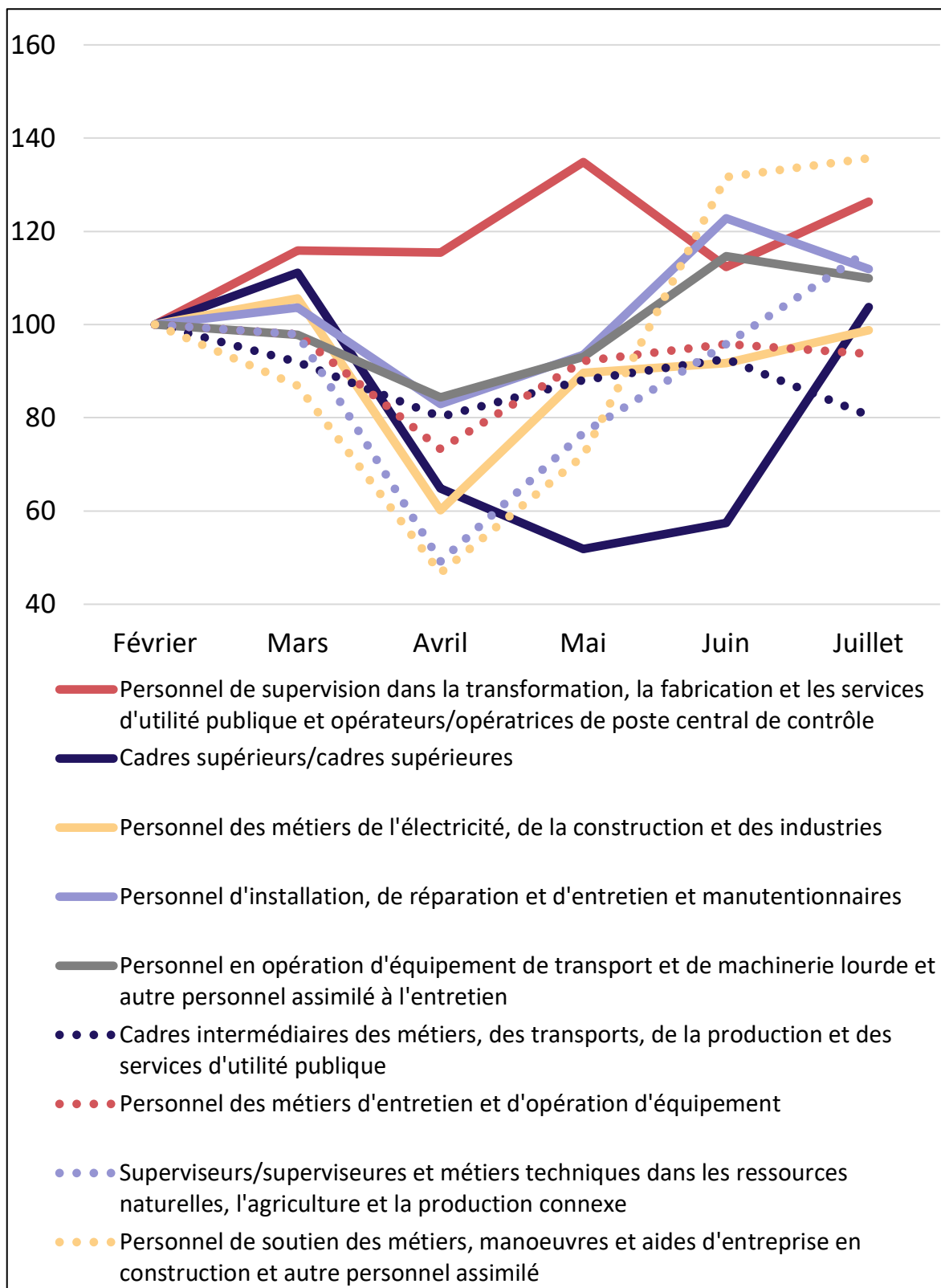
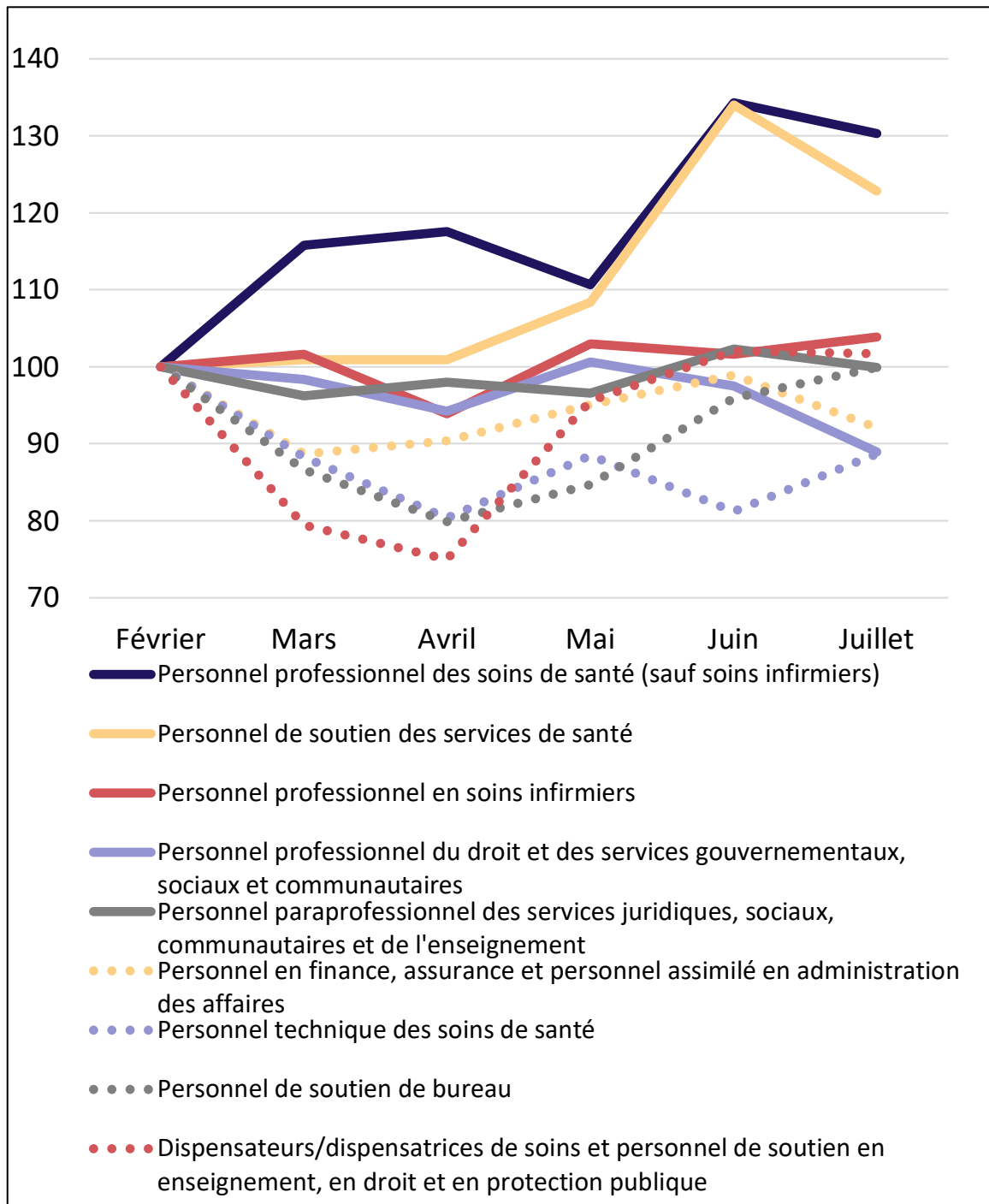


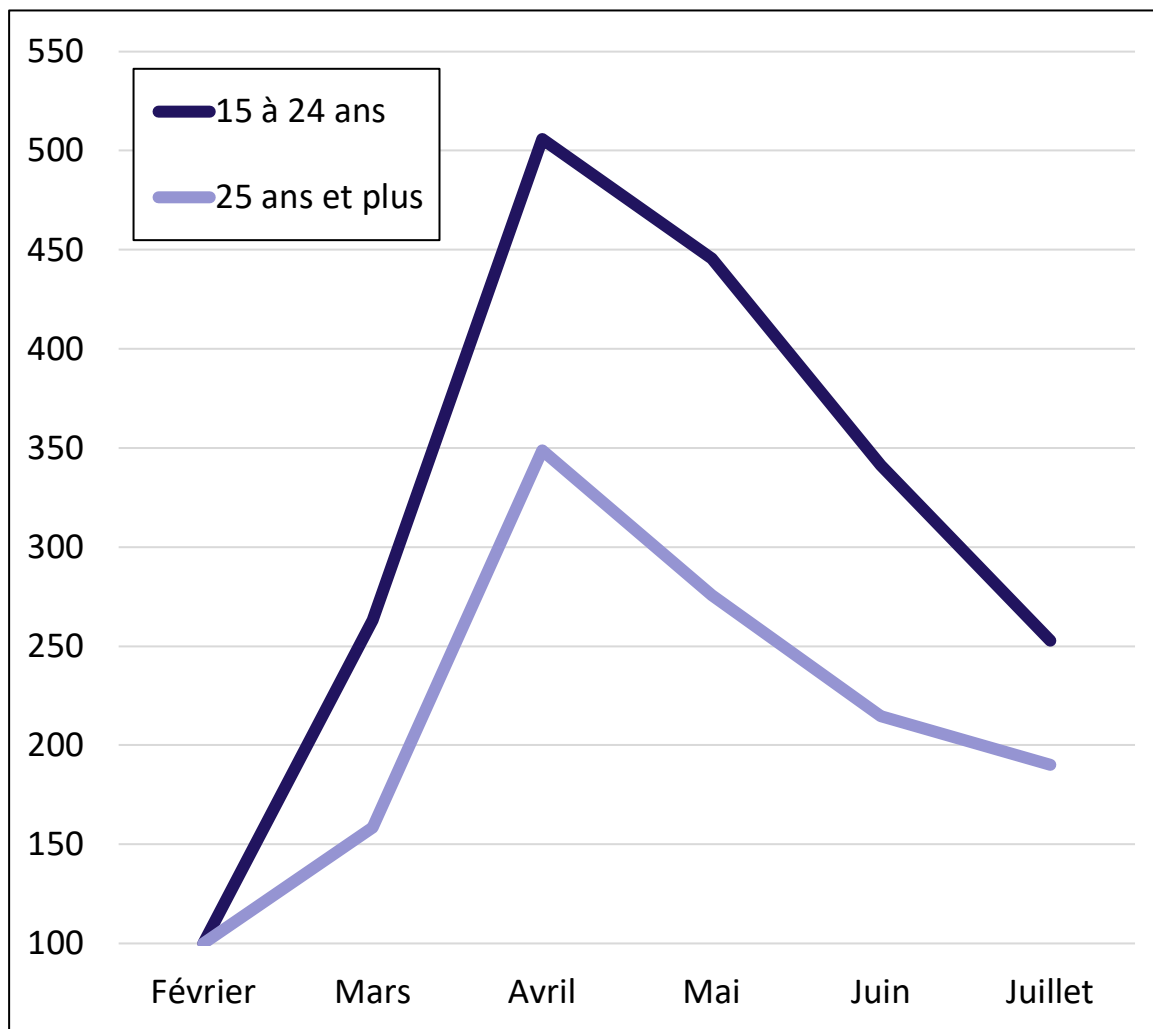
Figure 11. Évolution du nombre d'emplois pour les 9 professions les plus surreprésentées par les femmes, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



7. Emploi — Jeunes. Écart du taux de chômage des jeunes de 15-24 ans par rapport à celui des 25-64 ans¹⁹

Si les courbes d'augmentation du chômage chez les 15 à 24 ans et les 25 ans et plus se suivent, le chômage a augmenté de manière beaucoup plus importante chez les 15 à 24 ans, ayant quintuplé entre les mois de février et avril, comme l'illustre la figure 11 et le tableau 4. Au mois de juillet, l'écart entre les deux groupes d'âge a diminué à son plus bas depuis le début de la crise, restant tout de même 2,2 fois plus élevé chez les 15 à 24 ans.

Figure 12. Taux de chômage des 15 à 24 ans et des 25 ans et plus, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



¹⁹ Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0017-02.

Tableau 5. Taux de chômage des 15 à 24 ans et des 25 ans et plus, février-juillet 2020

Mois	15 à 24 ans (%)	25 ans et plus (%)	15 à 24 ans (base 100)	25 ans et plus (base 100)	Ratio
Février	6,8 %	4,1 %	100	100	1,7
Mars	17,9 %	6,5 %	263	159	2,8
Avril	34,4 %	14,3 %	506	349	2,4
Mai	30,3 %	11,3 %	446	276	2,7
Juin	23,2 %	8,8 %	341	214	2,6
Juillet	17,2 %	7,8 %	253	190	2,2

8. Emploi — Immigrants. Taux de chômage des personnes ayant récemment immigré (5 ans et moins) comparativement à celui de la population générale²⁰

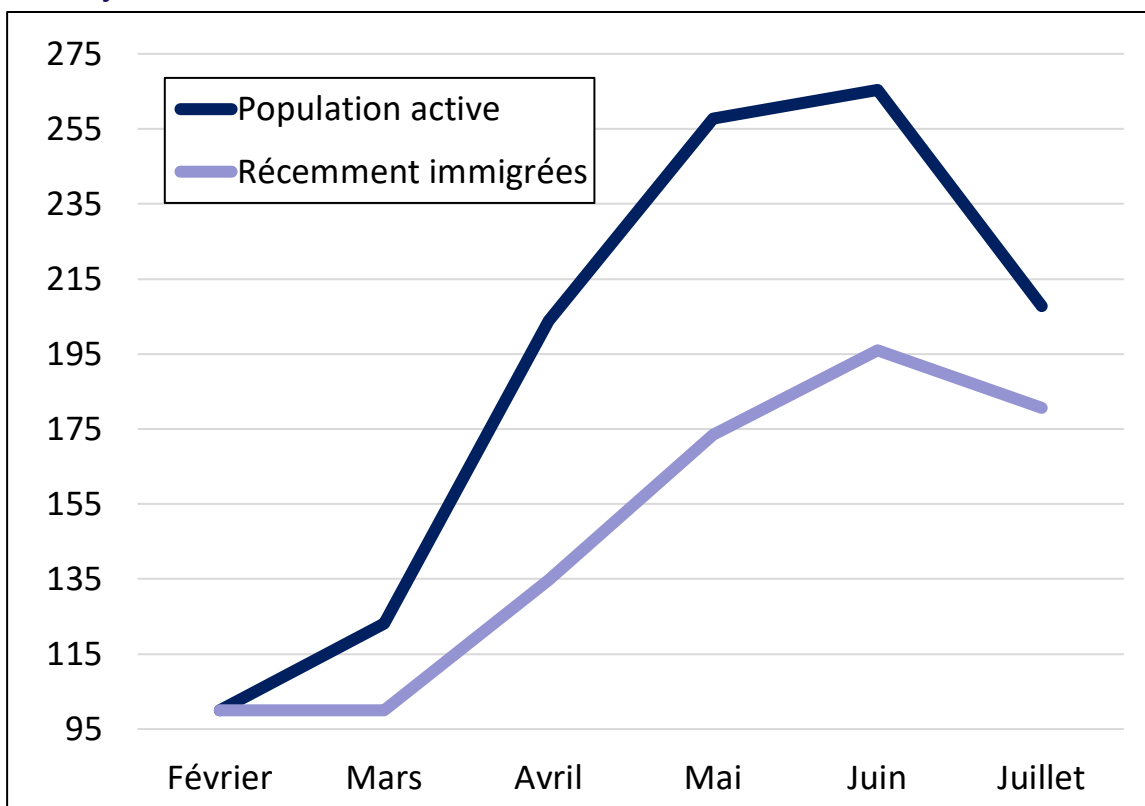
À travers la crise de la COVID-19 jusqu'à présent, le taux de chômage des personnes ayant immigré au Canada dans les cinq dernières années a considérablement augmenté, quoique proportionnellement moins que celui de la population générale. Au mois de juillet, cependant, la moyenne glissante de 3 mois permet de voir que la situation d'inégalité se rapproche de celle de février, le taux de chômage des personnes récemment immigrées diminuant moins rapidement que celui de la population active.

Il est possible que les personnes ayant récemment immigré aient moins perdu leur emploi, car elles occupent des emplois considérés comme étant « essentiels ». Cela signifierait que cette population aurait donc été davantage exposée au virus, ce que le prochain indicateur tendrait à confirmer.

En juillet, le taux de chômage de la population active a diminué plus et plus rapidement que celui des immigrants récents.

²⁰ Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0082-01.

Figure 13. Taux de chômage de la population active et des personnes ayant récemment immigré au Canada, moyenne glissante de 3 mois, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



À noter, le taux de chômage des personnes ayant récemment immigré était en février 2,4 fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population active. L'accroissement plus prononcé pour les personnes nées au Canada depuis le début de la crise aurait donc atténué l'écart entre ces deux groupes, comme le présente le tableau 5.

Tableau 5. Taux de chômage de la population active et des personnes ayant récemment immigré au Canada, moyenne glissante de 3 mois.

Mois	Population active	Personnes ayant récemment immigré	Ratio
Février	5,2 %	12,4 %	2,4
Mars	6,4 %	12,4 %	1,9
Avril	10,6 %	16,7 %	1,6
Mai	13,4 %	21,5 %	1,6
Juin	13,8 %	24,3 %	1,8
Juillet	10,8 %	22,4 %	2,1

COVID-19 et faible revenu. Analyse de corrélation entre le pourcentage de personnes à faible revenu et le nombre de cas de COVID-19.

Le faible revenu a souvent été lié à plusieurs effets néfastes, tels qu'une moins bonne santé et des emplois précaires. Ainsi, il semble possible que les personnes à faible revenu soient plus susceptibles de contracter des maladies, incluant la COVID-19. Faute de données très précises à ce sujet, les personnes à faible revenu sont ici celles touchant moins de 20 000 \$ par année. Ensuite, ce taux de faible revenu est comparé au nombre de cas de COVID-19 par 100 000 personnes et ce, pour les régions administratives du Québec et les arrondissements et villes liées de Montréal.

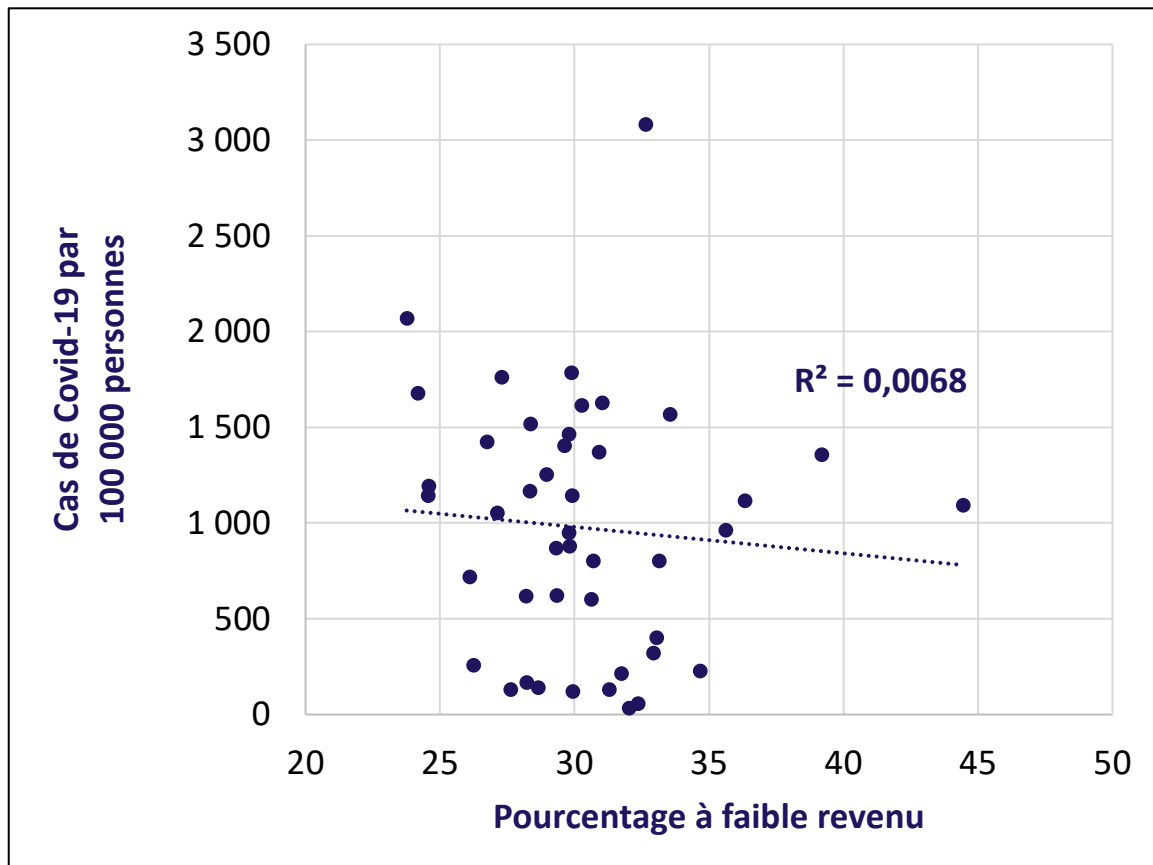
La figure à la page suivante illustre cette comparaison, démontrant une faible relation²¹ de -0,08. Ainsi, il semblerait que le lien entre le faible revenu et le nombre de cas de COVID-19 soit assez faible. Or, il faut noter qu'il s'agit d'une analyse préliminaire qui ne tient pas compte d'autres facteurs. De plus, ce sont des données par région administrative et par arrondissement, et non des données pour des particuliers. Avec le temps, de meilleures données deviendront peut-être disponibles permettant une analyse plus précise.

Il ne semble pas y avoir de corrélation entre le nombre de cas de COVID-19 et le faible revenu, quand celui-ci est inférieur à 20 000\$ par personne par an.

²¹ La relation est mesurée par une simple corrélation, illustrée dans la figure par la courbe de tendance, c'est-à-dire la ligne noire qui s'y trouve. Une corrélation est une interdépendance statistique entre deux variables. Autrement dit, lorsque la valeur d'une série de données varie, l'autre variable a tendance à changer également, et ce de manière systématique. Une corrélation peut être positive, ce qui signifie que les variables changent dans le même sens (si l'une augmente, l'autre augmente aussi), ou négative, ce qui veut dire que les variables vont dans des sens opposés (si l'une augmente, l'autre diminue).

Le coefficient de corrélation peut varier entre -1 et 1. Plus une corrélation est près de 1 ou de -1, plus l'interdépendance entre les variables est linéaire (forte). À noter, une corrélation près de zéro ne veut pas nécessairement dire qu'il n'y a pas de lien entre les deux variables, seulement que le lien n'est pas linéaire. Finalement, il importe de souligner qu'une corrélation n'implique pas nécessairement de lien causal direct (une des variables ne mesure qu'un symptôme d'une cause plus profonde), voire de lien causal tout court. En effet, il est possible que les deux variables semblent reliées, alors que ce n'est qu'une coïncidence.

Figure 14. Analyse de corrélation entre le nombre de cas de COVID-19 par 100 000 personnes et le pourcentage de la population ayant un faible revenu, février-juillet 2020

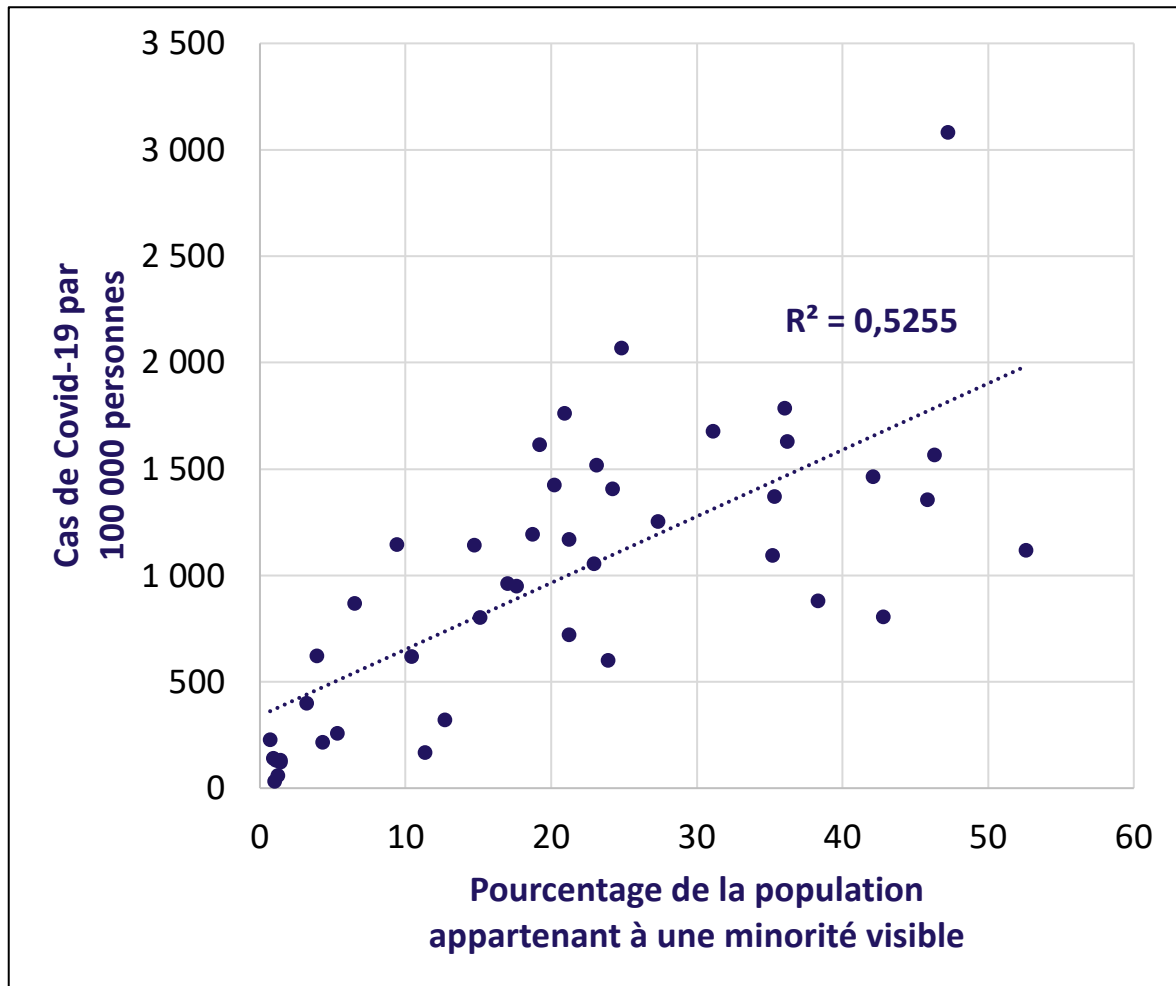


9. COVID-19 et personnes racisées. Analyse de corrélation entre le pourcentage de personnes racisées et le nombre de cas de COVID-19.

Si les personnes racisées au Canada sont plus sensibles aux effets économiques de la crise sanitaire actuelle²², elles semblent également plus susceptibles de contracter le virus. Une comparaison des régions administratives du Québec et des arrondissements de Montréal, selon la proportion de personnes racisées dans la population et le nombre de cas de COVID-19 par 100 000 personnes, implique également que les personnes racisées sont plus affectées que d'autres groupes. La figure ci-dessous montre les points de données qui présentent une corrélation de 0,72 au cours de la crise de la COVID-19, ce qui est assez élevé dans le domaine socioéconomique. Bien sûr, les données sont encore limitées, puisqu'elles rapportent des taux par région et arrondissement, et non par individu, mais la tendance semble prononcée.

²² Feng Hou, Kristyn Frank et Cristoph Schimmele (2020). *Répercussions économiques de la COVID-19 chez les groupes de minorité visible*. Ottawa : Statistique Canada. [\[En ligne\]](#).

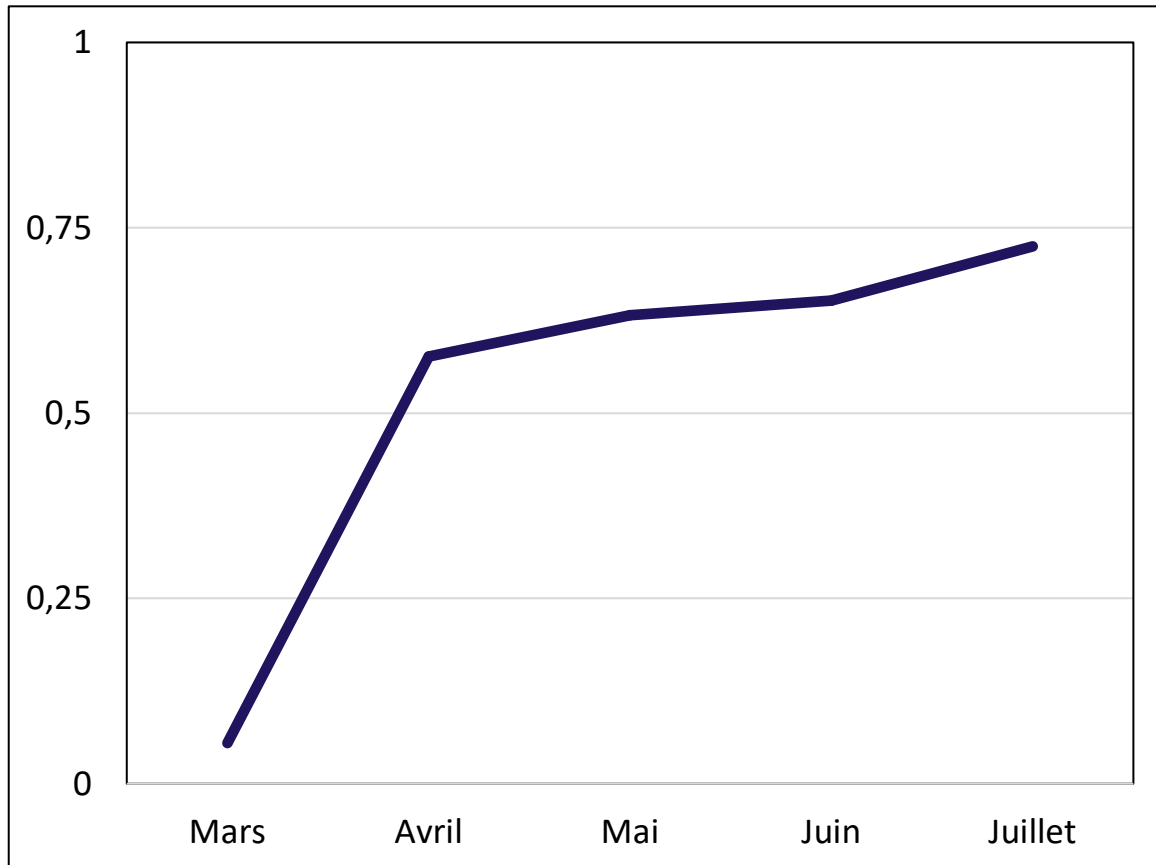
Figure 15. Analyse de corrélation entre le nombre de cas de COVID-19 par 100 000 personnes et le pourcentage de population racisée, février-juillet 2020



Cette relation semble d'ailleurs s'être accentuée depuis le début de la crise, pour rester forte par la suite, comme l'illustre la figure 15.

Les personnes racisées semblent toujours plus susceptibles de contracter le virus - selon leur concentration par régions administratives du Québec et arrondissements de Montréal.

Figure 16. Évolution de la corrélation entre le nombre de cas de COVID-19 par 100 000 personnes et le pourcentage de population racisée dans une région du Québec ou un arrondissement ou ville de l'île de Montréal, février-juillet 2020



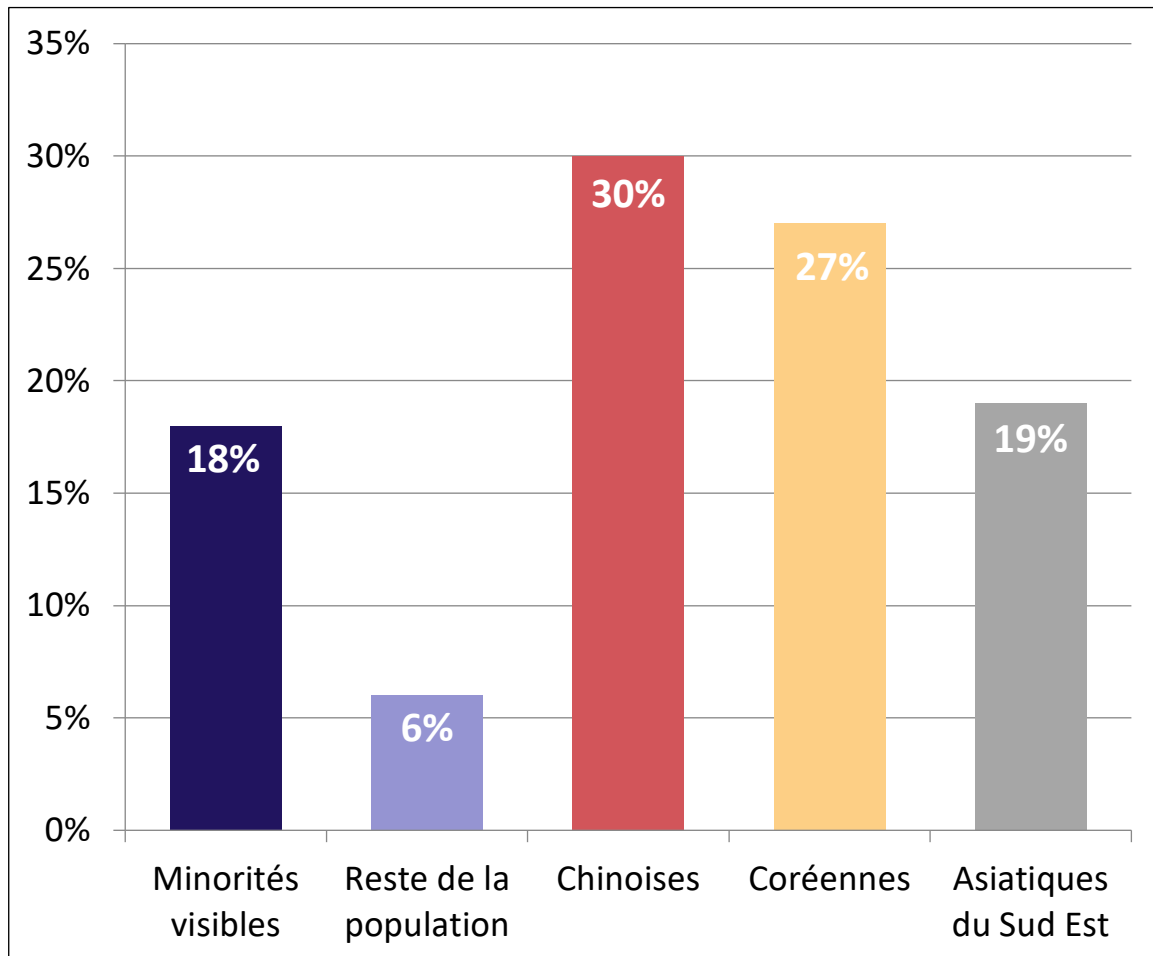
Qu'en est-il de la discrimination envers les personnes racisées ?

Il est difficile de quantifier l'évolution de la discrimination raciale au Québec au cours de la pandémie, mais plusieurs données nous permettent d'avoir des indices sur la situation. Les craintes et la désinformation concernant la COVID-19 pourraient ainsi avoir entraîné une augmentation des comportements à caractère discriminatoire envers la population asiatique, comme déclaré par plusieurs médias et services de police.

Au Québec, selon des données fournies par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), le nombre de dossiers d'enquête ouverts liés à la COVID-19 en lien avec la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale est passé de 0 en février à 1 en mars, 4 en avril, avant de diminuer à 0 en mai et 1 en juin. Aucun dossier en harcèlement discriminatoire n'a été ouvert. Ces chiffres sont cependant trop bas pour pouvoir en dégager une tendance, et encore moins un indicateur.

Statistique Canada a publié les résultats d'une enquête sur la sécurité des minorités visibles à l'échelle du Canada²³, qui permet d'apporter d'autres indices sur la situation qui peut exister au Québec²⁴.

Figure 17. Perception d'une augmentation de la fréquence des incidents de harcèlement ou d'attaques raciales en pourcentage de ces populations depuis le début de la crise



²³ Statistique Canada (2020). *Perceptions à l'égard de la sécurité personnelle parmi les groupes de population désignés comme minorités visibles au Canada pendant la pandémie de COVID-19, 2020*. [\[En ligne\]](#).

²⁴ Selon Statistique Canada : « Les données relatives aux répercussions de la COVID-19 sur les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité ont été recueillies en ligne au moyen de l'approche participative, du 12 au 25 mai 2020. Elles ont été recueillies auprès de plus de 43 000 Canadiens. Les données recueillies au moyen de l'approche participative fournissent une occasion sans précédent d'obtenir de l'information auprès d'un grand nombre de participants sur une courte période. Toutefois, les données recueillies à l'aide de cette méthode ne reposent pas sur l'échantillonnage probabiliste et ne peuvent, de ce fait, être généralisées à la population canadienne. »

Parmi ses principales conclusions, l'enquête montre que :

- 1 participant sur 5 (21 %) faisant partie d'un groupe de minorité visible « avait l'impression que des incidents de harcèlement ou des attaques fondées sur la race, l'origine ethnique ou la couleur de la peau s'étaient produits parfois ou souvent dans leur voisinage, soit le double de la proportion affichée par le reste de la population (10 %) ».
- Les personnes noires (26 %), coréennes (26 %), chinoises (25 %) et philippines (22 %) qui ont participé à l'étude avaient l'impression que ces incidents s'étaient produits parfois ou souvent.
- « La proportion de participants faisant partie d'un groupe de minorité visible (18 %) qui ont perçu une augmentation de la fréquence des incidents de harcèlement ou des attaques fondées sur la race, l'origine ethnique ou la couleur de la peau depuis le début de la pandémie de COVID-19 était trois fois plus élevée que la proportion affichée par le reste de la population (6 %). »
- Cela était le cas plus particulièrement chez les Chinois (30 %), les Coréens (27 %) et les Asiatiques du Sud-Est (19 %).
- Les participants coréens (43 %), philippins (38 %) et chinois (31 %) affichent les proportions les plus élevées de participants ayant déclaré ne pas se sentir en sécurité quand ils marchent seuls lorsqu'il fait noir.

Les personnes racisées ont également connu des taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne Canadienne pendant la crise de la COVID-19²⁵, notamment les Canadiens sud-asiatiques (17,8 %), arabes (17,3 %) et noirs (16,8 %). Les femmes de ces populations ont été encore davantage touchées, avec des taux de chômage de 20,4% chez les canadiennes sud-asiatiques, 20,3 % chez les femmes arabes ou encore 18,6 chez les femmes noires.

La situation des populations autochtones du Québec

Les communautés autochtones du Québec n'ont connu que 52 cas de COVID-19 sur leurs territoires au cours de la pandémie, 41 chez les Premières Nations²⁶ et 17 chez les communautés inuites. Aucun décès n'y a été recensé. Cela peut s'expliquer par des mesures de protection très rigoureuses prises très tôt au cours de la crise, comme la fermeture des frontières des territoires autochtones, des couvre-feux et la mise en place de comités de gestion de la crise et ses conséquences.

En ce qui concerne les personnes autochtones vivant hors des communautés, leur situation est difficile à évaluer, pour plusieurs raisons. La première est que les cas de COVID-19 ne sont pas recensés à la lumière du statut d'autochtone. Ensuite, beaucoup

²⁵ Statistique Canada (2020). *Enquête sur la population active, juillet 2020*. [En ligne].

²⁶ Gouvernement du Canada. *Coronavirus (COVID-19) and Indigenous communities*. [En ligne].

de lieux d'accueil et de rassemblement des autochtones en milieu urbain ont dû changer leur manière d'opérer, réduire leur capacité d'accueil ou fermer. Selon des données collectées en juillet par le RCAAQ²⁷, entre Mars et Juin 2020, les Centres d'amitié autochtones ont offerts des services à plus de 500 nouvelles personnes qui ne fréquentaient pas le Centre avant la crise, appartenant aux Premières Nations ou à la Nation inuite. Plusieurs Centres ont également offert de l'hébergement d'urgence à des individus ou à des familles pour pallier la précarité résidentielle de plusieurs de leurs membres pendant la crise, dont plusieurs familles.

La RCAAQ a également transmis à l'Observatoire des données montrant que plusieurs Centres d'amitié autochtone²⁸ avaient mis en place des services en sécurité alimentaire au cours de la crise de la COVID-19, comme la distribution de denrées alimentaires. Celles-ci auraient rejointes plus de 4 000 autochtones dans les villes, sous forme de paniers alimentaires, de bons d'achats, de repas servis sur place et de livraison.

Les Centres d'amitié autochtones du Québec ont cependant plusieurs préoccupations en lien avec les conséquences de la pandémie, dont : l'isolement social, la consommation de drogues et d'alcool, les impacts sur le parcours scolaires des enfants, le surpeuplement des logements et les problématiques de santé mentale dont l'anxiété, la dépression et les idées suicidaires.

Qu'en est-il des personnes en situation d'itinérance ?

Les effets de la crise sur les personnes en situation d'itinérance sont très difficiles à évaluer. En effet, leur présence n'a pas été dénombrée dans les rues pendant la crise. De plus, la capacité des établissements d'accueil de jour et de nuit ayant été largement modifiée afin de permettre la distanciation sociale, il est difficile de quantifier leur situation²⁹. Cependant, certaines publications³⁰ affirment que les individus en situation d'itinérance sont sujets à un risque accru face aux infections respiratoires, y compris la COVID-19. À cela s'ajoute la difficulté d'adhérer aux consignes de santé publique comme la distanciation, l'isolation et la mise en quarantaine.

²⁷ Auprès des Centres de Montréal, Chibougamau, Québec, Senneterre, Maniwaki, Joliette, Trois-Rivières, La Tuque, Sept-Îles et Val-d'Or

²⁸ Montréal, Chibougamau, Québec, Senneterre, Maniwaki, Joliette, Trois-Rivières, La Tuque, Sept-Îles et Val-d'Or

²⁹ Christopher Curtis. « COVID-19 numbers for Montreal's homeless don't add up: experts say ». *Montreal Gazette*, 23 mai 2020. [\[En ligne\]](#).

³⁰ Melissa Perri, Naheed Dosani et Stephen W. Hwang (2020). « COVID-19 and people experiencing homelessness : Challenges and mitigation strategies ». *CMAJ*, 192(26), E716-E719 ; Jack Tsai et Michal Wilson (2020). « COVID-19 : A potential public health problem for homeless populations ». *The Lancet Public Health*, 5(4), e186-e187. [\[En ligne\]](#) ; Travis P. Baggett, Harrison Keyes, Nora Sporn et Jessie M. Gaeta. (2020). « Prevalence of SARS-CoV-2 Infection in Residents of a Large Homeless Shelter in Boston ». *JAMA*, 323(21), 2191-2192.

Les personnes en situation de handicap à travers la crise de la COVID-19

Les personnes en situation de handicap peuvent subir les effets d'inégalités liées à la COVID-19, mais qui ne sont pas quantifiables. Premièrement, certaines personnes en situation de handicap sont plus susceptibles d'être infectées par le virus parce qu'elles doivent utiliser le toucher pour lire et communiquer, qu'elles ne peuvent pas se laver les mains ou qu'un trouble cognitif rend l'application ou la compréhension des consignes de santé publique plus difficile. Certaines personnes en situation de handicap peuvent également avoir de la difficulté à accéder aux informations liées à la COVID-19, qu'elles touchent la santé publique ou les différents programmes gouvernementaux en place.

La situation de vie de ces personnes ou la nécessité d'entrer en contact avec des personnes extérieures au foyer — tels que des aides à domicile ou du personnel professionnel de la santé — peut être un autre facteur d'exposition accru. Les personnes en situation de handicap sont aussi plus à risque de subir un isolement social³¹. Enfin, elles sont également sujettes à des dépenses plus élevées au cours de la pandémie, pour accéder aux équipements de protections personnelles, mais aussi pour se déplacer ou faire l'épicerie³². Selon plusieurs acteurs du milieu, certaines personnes en situation de handicap subissent également une discrimination dans l'accès au soin, en raison du système de triage en vigueur pendant la pandémie, ne leur donnant pas la priorité face à une personne valide³³.

Détresse émotionnelle

Les inégalités liées à la détresse émotionnelle s'établissent entre les personnes vivant en situation de détresse émotionnelle et le reste de la population. Elles se traduisent par la souffrance psychologique et le désarroi, une forme d'inégalité de santé qui résulte parfois d'autres inégalités socioéconomiques. Nous nous intéressons ici aux demandes de soutien en santé mentale et dépendance ainsi qu'à la détresse psychologique des adultes et des personnes âgées.

10. Santé mentale et dépendance. Nombre de personnes ayant sollicité les services en santé mentale et dépendance³⁴

Le nombre de demandes en santé mentale et dépendance faites au 211 a connu une augmentation marquée depuis le début de la crise, tel qu'illustré dans la figure 17. Si les appels ont diminué de 4 % entre février et mars 2020, ils ont augmenté de 26 % en avril et de 43 % en mai, par rapport à février. En juin, les appels dans cette catégorie ont

³¹ Gouvernement du Canada. *La COVID-19 et les personnes en situation de handicap au Canada*. [En ligne] ; United Nations. *COVID-19 Outbreak and Persons with Disabilities*. [En ligne].

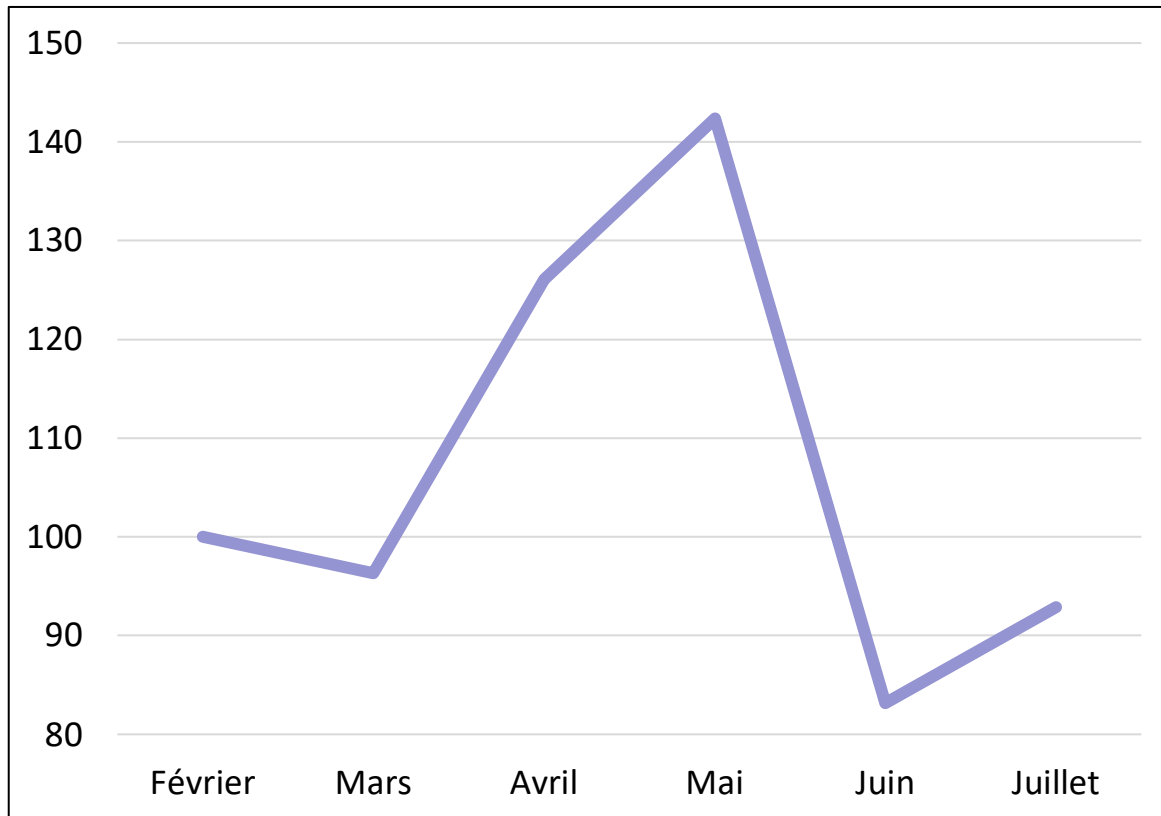
³² Erica Alini. « COVID-19 disability benefit, even if approved, would 'miss all kinds of people' ». *Global News*, 13 juin 2020. [En ligne].

³³ Leah Hendry. « Quebec's COVID-19 triage protocol is discriminatory, disability advocates say ». *CBC News*, 18 juin 2020. [En ligne].

³⁴ Selon les données du 211 dans la catégorie Santé mentale et dépendance.

largement diminué, atteignant des niveaux inférieurs de presque 17 % par rapport au mois de février, augmentant de nouveau un petit peu en juillet.

Figure 18. Nombre de personnes ayant sollicité des services en santé mentale et dépendance, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



11. Détresse psychologique. Adultes ayant déclaré être en situation de détresse psychologique³⁵

Un sondage Léger exclusif commandé par l'Observatoire et conduit le 14 août dernier a posé la question « À quelle fréquence vous êtes-vous senti déprimé, désespéré, agité, comme si tout était un effort, anxieux et/ou bon à rien, pendant les mois suivants ? »³⁶ à un échantillon représentatif de la population québécoise. Le nombre de personnes ayant répondu « tout le temps » ou « la plupart du temps » a plus que doublé entre février et avril 2020, avant de redescendre en mai et en juin et de rebondir en juillet.

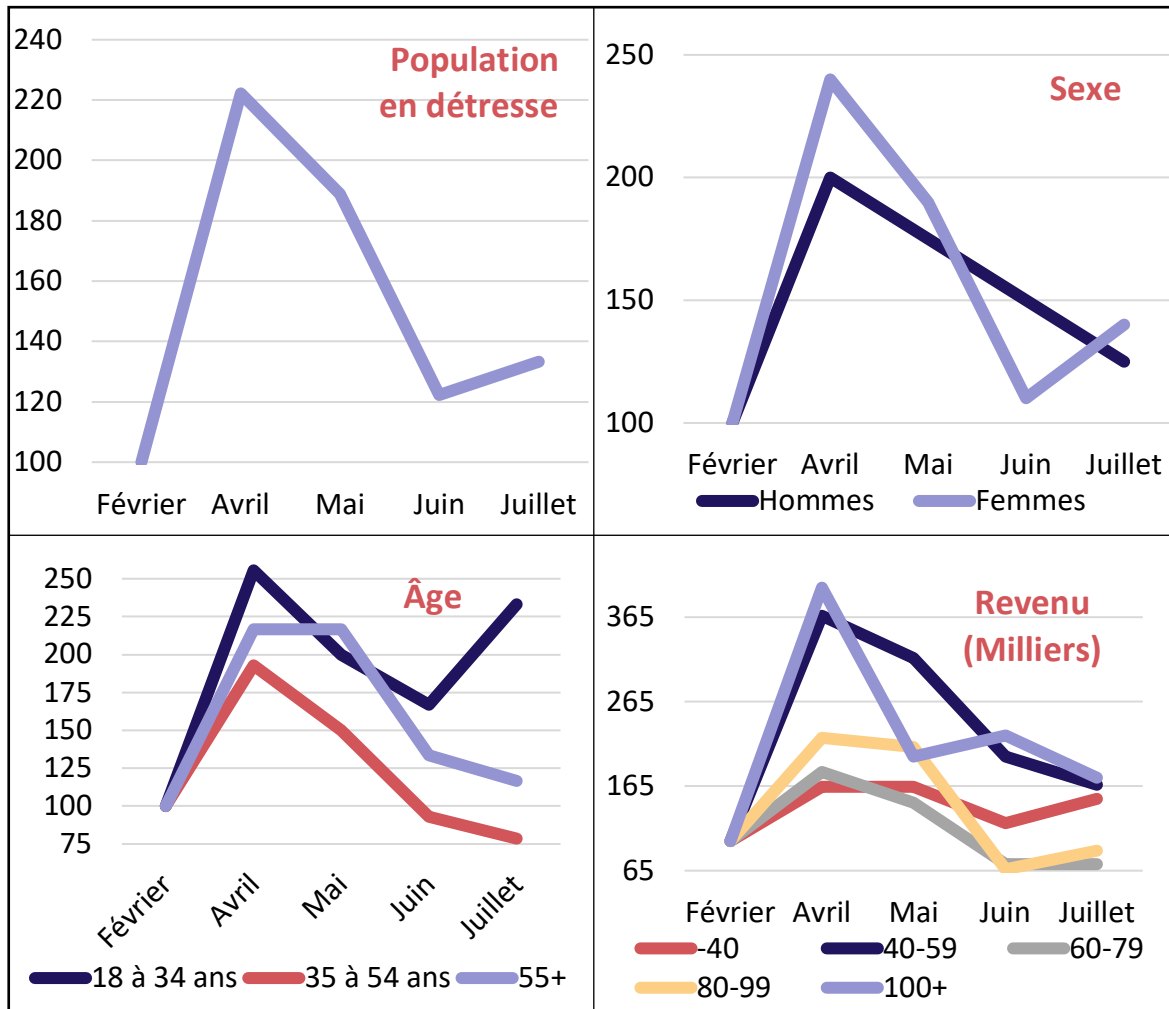
Alors que femmes avaient été moins touchées par la détresse psychologique que les hommes en juin, elles le sont à nouveau plus en juillet, rebondissant à 14%, par rapport

³⁵ Source : Question de sondage omnibus commandée par l'Observatoire québécois des inégalités, conduit par la firme Léger pendant la semaine du 12 juin 2020, du 10 juillet 2020 et du 14 août 2020.

³⁶ Question inspirée de l'échelle de la détresse psychologique de Kessler.

à 11% en juin. Quant aux jeunes de 18-34 ans, ils seraient davantage affectés que les autres adultes. Après une diminution de mai à juin, leur détresse a rebondi à 2,3 fois son niveau de février en juillet. La détresse des autres adultes a continué de diminuer. Les personnes dont le revenu de ménage est de plus de 100 000 \$ ont quant à elles connu la plus grande augmentation de détresse psychologique, possiblement parce que leur niveau de départ était déjà le plus bas de tous les groupes de revenus. Le niveau de détresse psychologique des personnes dont le revenu est de 60 000 \$ à 79 000 \$ et de 80 000 \$ à 99 000 \$ est devenu inférieur en juin à ce qu'il était en février. Quant à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000\$, leur inquiétude a rebondi en juillet, atteignant presque son niveau d'avril et mai.

Figure 19. Évolution du nombre d'adultes en détresse psychologique selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau de revenu (milliers de dollars, par ménage) au Québec, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



12. Détresse psychologique des personnes âgées versus le reste de la population

L'organisme Tel-Écoute/Tel-Aînés – un service anonyme, gratuit et confidentiel d'écoute et de référence agissant à l'échelle du Québec – a fourni à l'Observatoire le nombre d'appels reçus sur ses trois lignes : la ligne « Écoute », destinée à toute la population, la ligne « Aînés », destinée aux personnes de 60 ans et plus et la nouvelle ligne « Deuil », ouverte depuis novembre 2018 et destinée aux personnes endeuillées.

Il est intéressant d'observer la variation du nombre d'appels pendant la crise de la COVID-19, mais aussi l'évolution du ratio entre les appels reçus en provenance des personnes âgées en base 100 en février, et ceux en provenance du reste de la population. Ce ratio permet de mettre en évidence une variation dans l'équilibre des appels et ainsi une potentielle inégalité. Les résultats de la ligne « Deuil » fournissent un complément d'information pertinent. Les trois lignes de l'organisme Tel-Écoute/Tel-Aînés ont enregistré une grande augmentation du nombre d'appels reçus au cours de la crise, quoique les lignes « Aînés » et « Deuil » aient enregistré une diminution en mars.

Si la ligne « Écoute » a connu une augmentation de près de 57 % des appels en juin par rapport à février, la ligne « Aînés » a atteint son pic au mois de mai avec une augmentation de près de 33 % par rapport à février, et a diminué à 6 % en juillet. Le ratio entre les bases 100 des deux lignes, basé sur un équilibre au mois de février (ratio de 1), montre une situation défavorable aux personnes âgées au mois d'avril, avec un ratio de 1,1 ; équilibrée en mai et favorable en mars et en juin et juillet. Il est toutefois important de noter que l'organisme a reçu cette année beaucoup plus d'appels qu'en 2019 sur ses trois lignes. En juillet 2020, l'organisme a reçu 30 % plus d'appels que l'an dernier à la même date, dont 47 % de plus sur sa ligne « deuil ».

Figure 20. Évolution du nombre d'appels reçus sur les lignes Tel-Écoute, Tel-Aînés et Deuil, base 100 = février 2020, février-juillet 2020

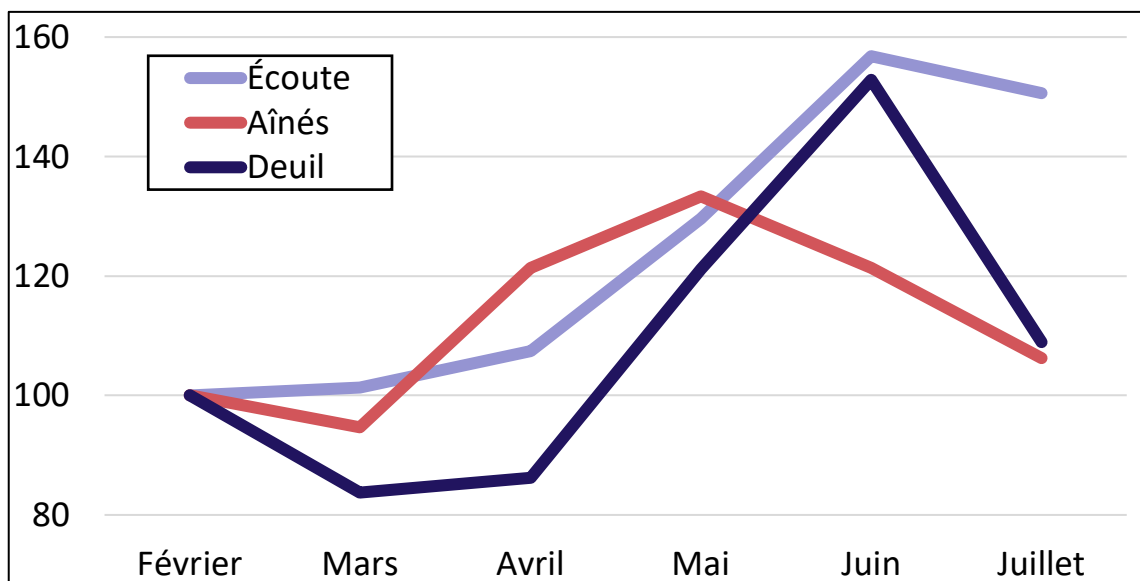


Tableau 6. Nombre d'appels reçus sur les lignes Tel-Écoute, Tel-Aînés et Deuil, base 100 = février 2020, février-juillet 2020

Mois	Tel-Écoute	Tel-Aînés	Tel-Écoute (Deuil)
Février	100	100	100
Mars	101	95	84
Avril	108	121	86
Mai	130	133	121
Juin	157	121	153
Juillet	151	106	109

Et la détresse psychologique chez les jeunes ?

Afin de mettre en perspective ces données visant les adultes et les personnes âgées, l'organisme Tel-Jeunes — une ligne d'intervention québécoise par téléphone, SMS, clavardage et courriel qui dessert les jeunes de 20 ans et moins — a fourni à l'Observatoire le nombre de demandes d'aide reçues mensuellement depuis le début de la crise de la COVID-19. Si le nombre de contacts a modestement diminué pendant la crise par rapport à février, ces chiffres ne représentent pas une amélioration vis-à-vis de l'avant-crise. Comparativement aux chiffres des mêmes mois l'an dernier, ceux de 2020 étaient 3 fois supérieurs sur la période de mars à juin. En Juillet, l'organisme recevait encore 27 % de contacts en plus que l'an dernier à la même période.

Écart de reprise

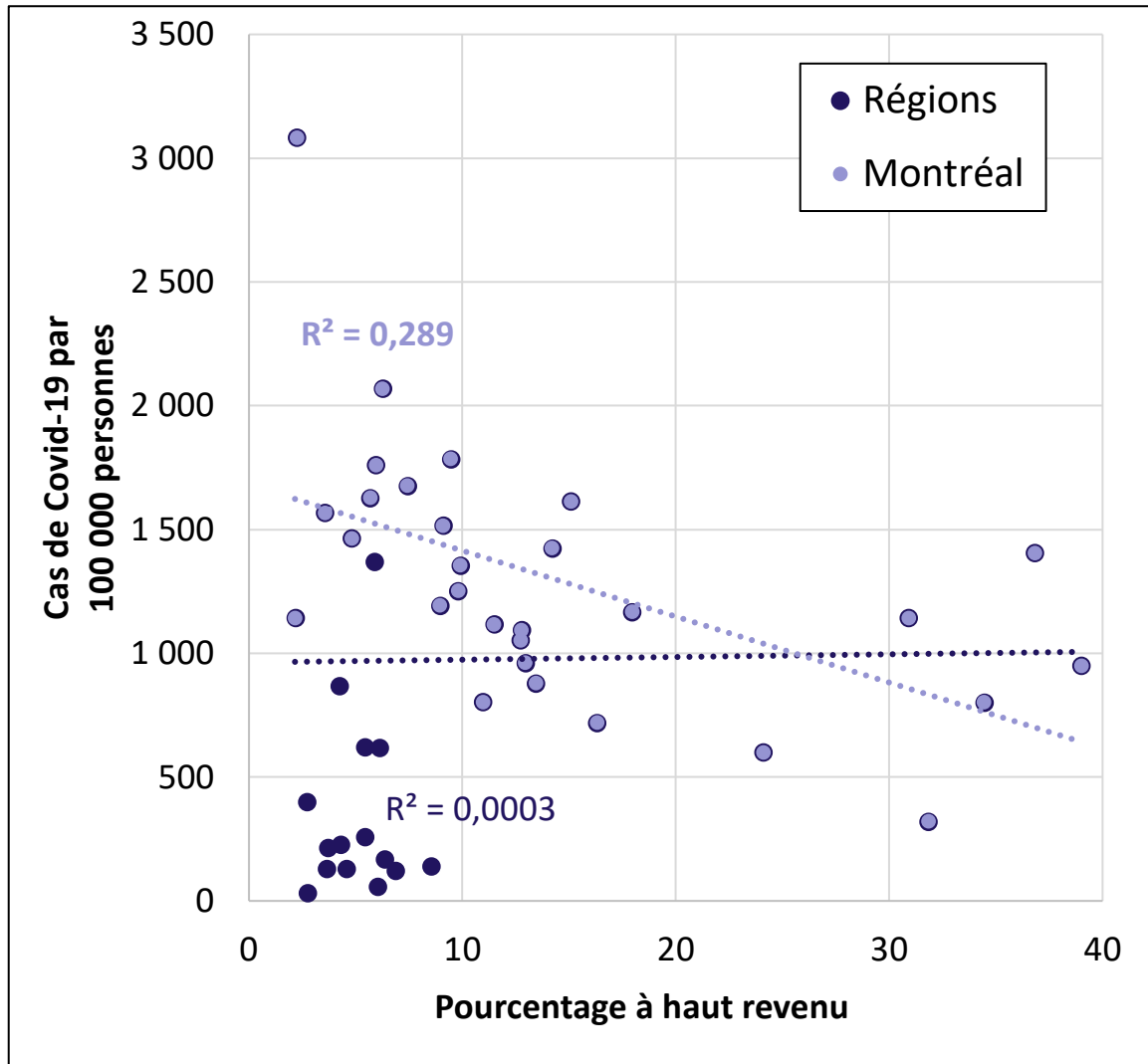
Les inégalités de reprise se définissent par la vitesse à laquelle les mieux nantis et le reste de la population peuvent revenir à la normale, souvent attribuable à de « meilleurs » emplois ou à l'importance du patrimoine financier. Nous observons ici les inégalités face à l'exposition à la COVID-19 pour les mieux nantis, à l'emploi dans les industries les plus payantes par rapport à l'ensemble de la population, ainsi qu'à l'écart entre le marché financier et le marché de l'emploi.

13. COVID-19 et haut revenu. Analyse de corrélation entre le pourcentage de personnes à haut revenu et le nombre de cas de COVID-19

Contrairement au faible revenu, où aucun lien avec la COVID-19 ne semblait présent, les personnes à haut revenu semblent contracter le virus moins souvent, mais seulement dans les arrondissements et villes liées de Montréal, avec un coefficient de corrélation

de -0,5. La figure ci-dessous montre que les arrondissements et villes liées de Montréal où une plus grande proportion de la population a un revenu total de plus de 100 000 \$ sont également les endroits moins touchés par la COVID-19 en nombre de cas par 100 000 personnes, alors que ce n'est pas le cas pour les régions du Québec.

Figure 21. Analyse de corrélation entre le nombre de cas de COVID-19 par 100 000 personnes et le pourcentage de la population dont le revenu est supérieur à 100 000 \$, février-juillet 2020

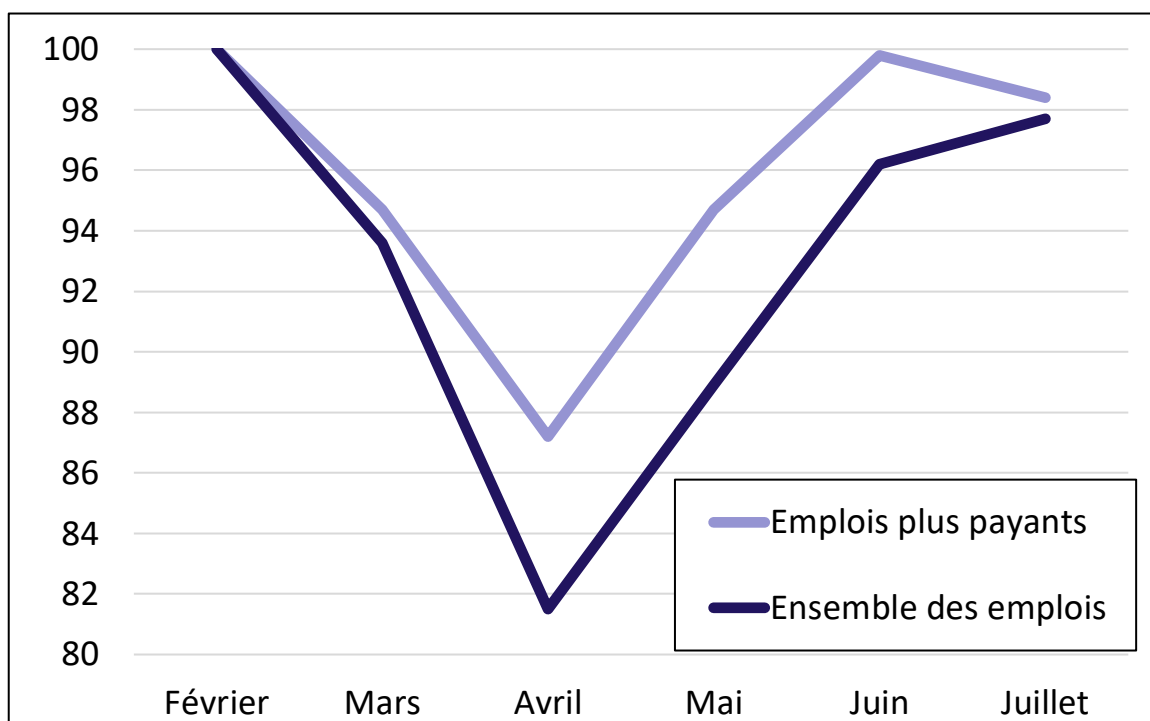


À travers la crise, le coefficient de corrélation s'est inversé, passant de positif en mars à aucune corrélation en avril, négatif en mai et juin, avant de ne plus être observée en juillet pour l'ensemble du Québec. Ceci pourrait éventuellement s'expliquer par le fait que les mieux nantis voyagent plus, donc auraient eu plus de chances de contracter le virus au début de la crise. Après avril, la relation devient négative, peut-être parce que les mieux nantis restent plus chez eux, ont plus accès au télétravail ou ne travaillent pas dans des domaines à risque.

14. Emplois payants. Nombre d'emplois payants vs ensemble³⁷

En nous intéressant aux inégalités de reprise, nous pouvons nous pencher sur l'évolution des pertes d'emplois dans les industries les plus payantes, comparativement celles dans les autres industries. Les industries les plus payantes sont : la foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz ; les services publics, la construction ; la finance, les assurances, les services immobiliers et de location ; les services professionnels, scientifiques ou techniques ; les services d'enseignement ; les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que les administrations publiques.

Figure 22. Nombre d'emplois plus payants vs ensemble, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



Comme l'illustre la figure 22, le nombre d'emplois payants comme celui de l'ensemble des emplois a diminué depuis le début de la crise, atteignant un pic en avril. Les pertes d'emplois plus payants ont toutefois été proportionnellement moins nombreuses ($\downarrow 13\%$) que pour l'ensemble des emplois ($\downarrow 19\%$). Après avoir pratiquement retrouvé le même niveau qu'en février au mois de juin, les emplois les plus payants ont à nouveau connu une perte en juillet, alors que l'ensemble des emplois a continué sa progression vers le niveau de février.

³⁷ Statistique Canada. Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0022-01.

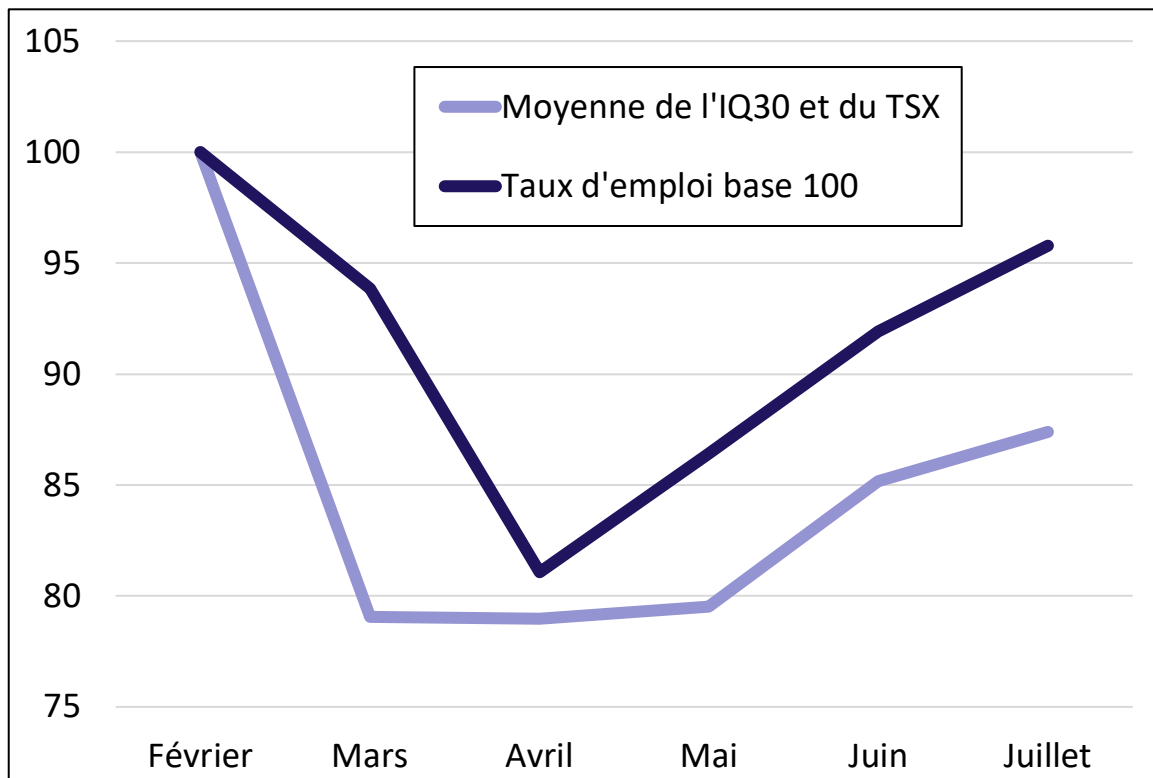
15. Marché financier vs marché du travail. Écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi³⁸

Le titre de cet indicateur laisse peu de place à l'interprétation : il démontre l'écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi, présenté dans le tableau 7 et illustré dans la figure 23. Alors que le TSX et l'IQ30 (le marché financier) chutaient en moyenne de 21 % entre les mois de février et de mars, le taux d'emploi chutait de « seulement » 6 %, montrant que le marché financier a connu des effets

Le marché financier semble se remettre de la crise plus lentement que le taux d'emploi.

négatifs plus importants rapidement. En avril, le marché financier est resté stable par rapport à mars, mais le taux d'emploi a continué à chuter, réduisant d'autant l'écart initial. Le taux d'emploi s'est toutefois amélioré entre les mois d'avril et de juillet, alors que le marché financier n'a rebondi qu'au mois de juin, plus lentement que le taux d'emploi.

Figure 23. Performance du marché financier et du marché de l'emploi, base 100 = février 2020, février-juillet 2020



³⁸ Données compilées à partir des données journalières du Toronto Stock Exchange et de l'IQ30 en ce qui concerne le marché financier, ainsi que du tableau de Statistique Canada 14-10-0287-03 sur les caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles désaisonnalisées.

Tableau 7. Écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi, base 100 = février 2020, février-juillet 2020

Mois	Moyenne de l'IQ30 et du TSX	Taux d'emploi	Taux d'emploi (base 100)	Écart de performance entre les marchés financiers et le marché de l'emploi
Février	100	61,8 %	100	0
Mars	79,1	58,0 %	93,9	-14,8
Avril	79,0	50,1 %	81,1	-2,1
Mai	79,5	53,4 %	86,4	-6,9
Juin	85,2	56,8 %	91,9	-6,7
Juillet	87,4	59,2 %	95,8	-8,4

Liste des partenaires

Membres du Comité adviseur

- Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Centraide Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
- Centraide du Grand Montréal
- Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-St-Laurent
- Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ)
- Fondation Berthiaume du Tremblay
- Fondation du Grand Montréal
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Fondation McConnell
- Mission inclusion
- Mouvement santé mentale Québec
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- Oxfam Québec
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Membres du Conseil scientifique

- **Louise Potvin**, présidente du Conseil scientifique de l'Observatoire québécois des inégalités et professeure titulaire à l'École de santé publique de l'Université de Montréal
- **Leila Benhadjoudja**, professeure adjointe à l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa
- **Manon Bergeron**, professeure au Département de sexologie de l'UQÀM
- **Pier-André Bouchard St-Amand**, professeur de finances publiques à l'ENAP
- **Marie Connolly**, professeure au Département des sciences économiques à l'ESG UQÀM
- **Fannie Dagenais**, directrice de l'Observatoire des tout-petits
- **Nolywé Delannon**, professeure adjointe au Département de management de l'Université Laval
- **Pierre Fortin**, professeur émérite au Département des sciences économiques à l'ESG UQÀM
- **Katherine Lippel**, professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- **Simon Langlois**, professeur émérite au Département de sociologie de l'Université Laval
- **Claude Lessard**, professeur émérite à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et ancien président du Conseil supérieur en éducation
- **Karim Moussaly**, économiste à l'Université McGill
- **Alain Noël**, professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal et ancien président du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) du Gouvernement du Québec
- **France St-Hilaire**, vice-présidente à la recherche à l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP)
- **Daniel Weinstock**, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université McGill



ÉVALUER • ÉCLAIRER • ÉVEILLER